





***institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement***

IRAM Paris (siège social)

49, rue de la glacière — 75013 Paris

téléphone : +33 (0)1 44 08 67 67

iram@iram-fr.org

IRAM Montpellier

Parc scientifique Agropolis — Bâtiment 3 — 34980 Montferrier-sur-Lez

téléphone : +33 (0)4 99 23 24 67

www.iram-fr.org

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
PRÉSENTATION	4
ENJEUX	9
TABLEAU DE BORD	48
PARTENAIRES	53
60 ANS DE L'IRAM	58

SERAIT-CE LE SOIXANTIÈME ÉDITORIAL des rapports annuels de l'IRAM ? Difficile de l'affirmer, les archives d'origine sont sommaires. Mais nous n'en sommes théoriquement pas loin. L'année 2017 présentée dans ce rapport, maintient le cap et même l'améliore puisque l'association et sa filiale réunies affichent un chiffre d'affaire jamais atteint. Sur le plan des résultats financiers, la situation de l'année 2017 est également très positive.

Cependant, le contexte sécuritaire demeure préoccupant. D'autant plus que nombre d'activités de l'IRAM se réalisent dans des zones en crise, en République centrafricaine par exemple... mais certains ne disaient-ils pas que ces zones de crise étaient la spécificité IRAM ?!

L'année 2017 a aussi vu des renouvellements : celui, partiel, de l'équipe de direction, la réorganisation des fonctions d'appui, ainsi que l'intégration de nouveaux salariés pour renforcer l'équipe technique sur les thématiques en extension.

Cette année a également été marquée par la journée d'étude sur la construction des politiques publiques qui a connu une forte participation et permis des débats féconds ; et bien sûr, par la forte implication de l'équipe salariée mais aussi de membres associés pour préparer les « 60 ans de l'IRAM », notamment l'organisation du concours international de nouvelles francophones pour lequel près de quatre cents textes nous sont parvenus. La préparation de l'anniversaire a été l'occasion d'amorcer d'autres chantiers qui trouveront leur issue ultérieurement : l'histoire des engagements de l'IRAM tout au long de ses soixante ans d'existence avec l'implication de quelques anciens et une réflexion sur les évolutions de la gouvernance du groupe IRAM. Dans les deux cas, loin de vouloir conjuguer l'IRAM au passé, il s'agit bien au contraire de prendre un recul salutaire pour le conjuguer au futur et débattre de son avenir avec toutes ses parties prenantes.

L'année a donc été riche. Ce rapport d'activités vous le raconte, nous vous en souhaitons bonne lecture !

Étienne Beaudoux, président
Marie-Jo Demante, directrice
Mai 2018



PRÉSENTATION

L'IRAM, une expertise indépendante pour un monde plus solidaire

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) se définit comme un « bureau d'études associatif » travaillant dans le domaine de la coopération internationale. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'IRAM : la volonté d'associer une expertise indépendante de haut niveau et un engagement éthique.

Orientations et principes d'action

Depuis 1957, année de sa création, l'IRAM est intervenu ou intervient dans plus de 40 pays en Afrique, Amérique latine, Caraïbes, en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Europe, principalement dans les champs du développement rural et du développement local. Composé de deux entités, l'association IRAM et sa filiale IRAM Développement (société de droit commercial), le groupe IRAM est une structure indépendante qui combine :

- i) une implication concrète dans des opérations de développement au Nord comme au Sud via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil ;
- ii) la production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes et outils ;
- iii) l'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du Sud ;
- iv) la contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles ;
- v) l'enseignement et la contribution à des initiatives de recherche.

L'IRAM inscrit son action dans le sens de la promotion de sociétés moins inégalitaires, du niveau local à l'échelle internationale et pouvant définir librement leurs propres voies de développement.

Notre travail vise à rechercher et promouvoir, en co-construction avec tous les groupes sociaux concernés, des solutions en faveur d'un développement humain durable et d'une cohésion sociétale renforcée. Ces solutions sont caractérisées en particulier par :

- i) des bases économiques viables porteuses d'intérêts parta-

gés entre les acteurs d'un territoire donné ;

- ii) des modalités pérennes d'exploitation des ressources reposant sur une juste répartition des droits (et pratiques) d'accès ;
- iii) un cadre politique favorable s'appuyant sur une gouvernance transparente et partagée, des institutions — publiques et privées — solides, et une société civile plurielle informée et organisée.

Cet engagement amène de fait l'IRAM à positionner prioritairement ses activités en appui aux groupes sociaux les plus vulnérables (petits paysans, femmes, jeunes, pasteurs nomades, etc.) dans les pays du Sud.

La recherche d'une cohérence d'analyse et d'action impose d'articuler nos activités à différentes échelles. Ainsi, nous travaillons à la fois à la consolidation des organisations, des institutions et des politiques aux niveaux local, national et régional ainsi qu'à l'adaptation des politiques de coopération. A partir de ces interventions nous sommes amenés à questionner les dynamiques de mondialisation, porteuses d'échanges et d'interdépendances mais aussi de confrontations et d'accroissement des inégalités. De ce fait, l'engagement de l'IRAM qui, au moment de sa création était centré sur l'appui aux politiques nationales des Etats du Sud, porte également aujourd'hui sur les modèles de développement au Nord et sur les relations économiques internationales.

Les orientations de notre action sont définies dans notre projet associatif qui a été actualisé pour la période 2016-2020, à l'issue d'un processus de rédaction collective impliquant des salariés et des membres associés.

Enjeux prioritaires

L'IRAM retient quatre enjeux prioritaires pour mener ses actions :

- La réduction de la vulnérabilité face aux aléas ;
- Le renforcement des capacités des organisations intermédiaires pour améliorer leur contribution au renouvellement

des politiques publiques ;

- La réappropriation du développement des territoires par les acteurs locaux ;
- L'insertion professionnelle des jeunes ruraux.

Domaines d'intervention

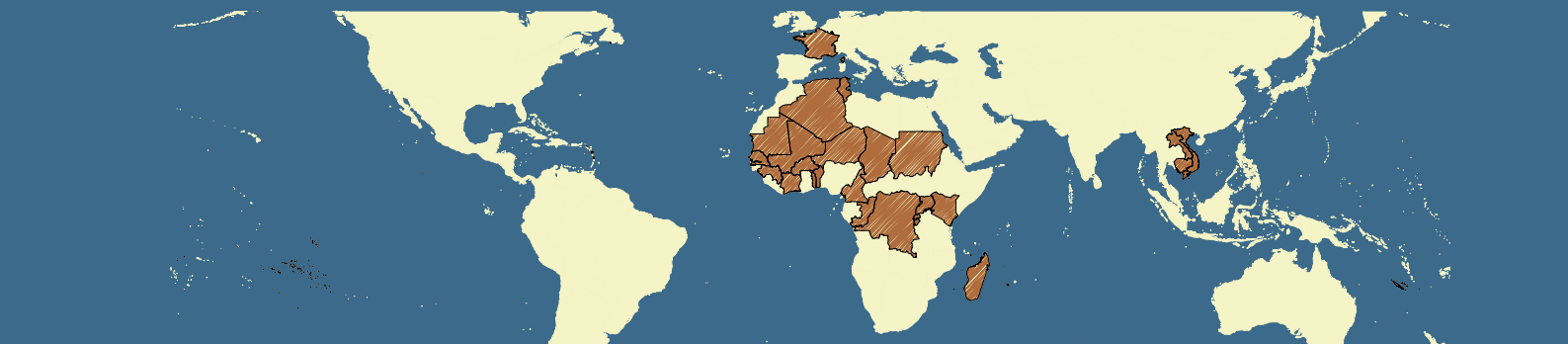
Au regard des enjeux prioritaires retenus dans le projet IRAM, les principaux domaines d'intervention sont :

- Filières, marchés et petites entreprises;
- Systèmes ruraux d'activités et organisations de producteurs;
- Systèmes de financement et microfinance;
- Agriculture irriguée;
- Développement local et décentralisation;
- Formation et insertion des jeunes;
- Élevage, pastoralisme et hydraulique pastorale;
- Environnement, ressources naturelles et changement climatique;
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Protection sociale;
- Genre;
- Politiques agricoles et d'intégration régionale.

Expertise

- Diagnostics et études de faisabilité;
- Conseil et appui méthodologique;
- Évaluation;
- Formation;
- Animation de réseaux;
- Actions de développement;
- Dispositifs de suivi-évaluation;
- Capitalisation;
- Séminaires et colloques.

Pays d'intervention



En 2017, l'IRAM est principalement intervenu en :

- Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo);
- Afrique centrale (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Tchad);
- Méditerranée, Proche et Moyen-Orient (Algérie, Tunisie);
- Asie (Cambodge, Laos);
- Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Soudan);
- Afrique australe et Océan indien (Madagascar);
- Europe (France, Luxembourg).

Les interventions en France correspondent essentiellement à des séminaires et des actions de formation.

Sources de financement

L'IRAM met en œuvre son projet selon deux modalités :

- Prestations de services pour des partenaires techniques et financiers : l'IRAM intervient à la demande d'administrations publiques, d'organisations de la société civile ou d'institutions privées. Selon les cas, ces interventions sont financées par les demandeurs eux-mêmes ou par des agences de coopération bilatérales, des organismes multilatéraux, des collectivités territoriales, des fondations, des O.N.G...
- Définition et mise en œuvre d'actions de développement avec nos partenaires : les financements combinent des ressources propres (affectation d'une partie des résultats d'exploitation, mobilisation d'expertise bénévole) et des fonds alloués par des entités publiques ou privées.

Équipe IRAM

L'IRAM se compose d'une équipe salariée, en France et dans plusieurs pays du Sud, et de membres de l'association mobilisés sur différents travaux et réflexions.

L'Assemblée générale (A.G.), constituée de membres honoraires, de membres associés et de membres professionnels, regroupe les quatre-vingt-onze membres adhérents de l'association IRAM. Le 1^{er} juillet 2017 se sont tenues une A.G. extraordinaire traitant de l'augmentation de capital de la filiale IRAM Développement et une A.G. ordinaire.

Le Conseil d'administration (C.A.) est constitué de quatre membres associés et deux membres professionnels :

- Président : Étienne Beaudoux;
- Trésorière : Isabelle Droy;
- Secrétaire : Jean-Jacques Gabas;
- Membre associé : Johny Egg;
- Membres professionnels : Célia Coronel et Marion Tréboux remplacée par Cécile Patat à l'A.G. Deux membres professionnels suppléants ont été proposés : Ferroudja Aber et Laure Steer.

En plus de l'administration de l'association, le C.A. exerce un rôle de vigilance à l'égard des activités opérationnelles, en veillant à ce que celles-ci soient conformes aux orientations du groupe (charte, projet associatif). Le C.A. joue un rôle spécifique dans la gestion du « budget du projet IRAM » (B.P.I.), depuis la définition des actions jusqu'à leur évaluation en passant par une contribution à la mise en œuvre et au suivi.

L'équipe permanente est composée, en 2017, de quarante personnes, dont onze assurant les fonctions d'appui. Elle est soutenue par un réseau d'experts indépendants dont certains en accompagnement des actions de terrain pluriannuelles. La prise de fonction de l'équipe de direction renouvelée a commencé en février 2017. Elle est composée de cinq membres : Marie-Jo Demante, directrice, Frédéric Bunge, responsable administratif et financier, Julie Conversy, responsable du pôle « Acteurs, ressources et territoires », Damien Halley des Fontaines, responsable du pôle « Acteurs, systèmes d'activités et filières » et Henri Leturque, responsable du pôle « Acteurs, politiques publiques et évaluation » ; son mandat est de quatre ans.

Le Conseil d'analyse stratégique (CAS), composé de membres et de proches de l'association IRAM, permet de renforcer notre capacité d'anticipation et d'analyse des évolutions de l'environnement de l'IRAM, jugées primordiales pour la réalisation de notre projet. En 2017, le CAS est composé de : Roger Blein, Jean-Jacques Boutrou, Imma de Miguel, Marc Dufumier, Benoît Faivre-Dupaigre, Dominique Gentil, Yves Gueymard, Pierre Jacquemot, Christophe Mestre, Bio-Goura Soulé, Bernard Tallet, Marie-Cécile Thirion et Camilla Toulmin, auxquels s'ajoutent les membres du C.A. Le CAS 2017 avait pour thème « Quelles alliances ou comment construire des complémentarités entre nos organisations dans le contexte actuel de l'aide ? ». Il s'est tenu le 1^{er} juillet.

Équipe salariée

Organigramme de l'équipe salariée IRAM 2017, n'hésitez pas à nous contacter !

ÉQUIPE DE DIRECTION

MARIE-JO DEMANTE — DIRECTRICE

FRÉDÉRIC BUNGE
JULIE CONVERSY
DAMIEN HALLEY DES FONTAINES
HENRI LETURQUE

PÔLE ACTEURS, POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉVALUATION

*HENRI LETURQUE
RESPONSABLE*

ANNE BICHARD
JÉRÔME COSTE
FRANÇOIS DOLIGEZ
GILLES GOLDSTEIN
OLIVIER JENN-TREYER
AGNÈS LAMBERT
CÉCILE PATAT
MARIE THOREUX

PÔLE ACTEURS, SYSTÈMES D'ACTIVITÉS ET FILIÈRES

*DAMIEN HALLEY DES FONTAINES
RESPONSABLE*

CÉLIA CORONEL
KARINE LAGARDE
CHRISTOPHE RIGOURD
LAURE STEER
MARION TRÉBOUX

JEAN-MARIE BRUN (CAMBODGE)
LAURENT LIAGRE (MADAGASCAR)

PÔLE ACTEURS, RESSOURCES ET TERRITOIRES

*JULIE CONVERSY
RESPONSABLE*

MARION ANVROIN
BERNARD BONNET
SYLVAIN CÉDAT
MARIE-JO DEMANTE
PHILIPPE DEYGOUT
BERTRAND GUIBERT
SERGIO MAGNANI

FRÉDÉRIC BAZIN (LAOS)
ABDER BENDERDOUCHE (MAURITANIE)
VIRGINIE LE COUSTER (R.C.A.)
SERGE-ALAIN NYAMSIN (R.C.A.)

FONCTIONS D'APPUI

GESTION COMPTABILITÉ

*FRÉDÉRIC BUNGE
RESPONSABLE*

NASSERA KAOUACHI
LUDIVINE MAS
SANDRINE TROKA

OFFRES DE SERVICES

FERROUDJA ABER
RESPONSABLE

CÉLINE BALDONI
NADIA HAMOUDA

LOGISTIQUE COMMUNICATION

DAVID COHEN-SOLAL
ANNE LHOMME
MARION NGUYEN

INFORMATIQUE

RÉMI PHILIBERT

Cette présentation de nos activités 2017 n'est pas exhaustive. Elle s'articule autour des enjeux prioritaires du projet IRAM 2016-2020.

**RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ
FACE AUX ALÉAS**

PAGE 10

1



2

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
DES ACTEURS POUR LE
RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES
PUBLIQUES**

PAGE 20

**RÉAPPROPRIATION DU
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
PAR LEURS ACTEURS**

PAGE 32

3



4

**INSERTION DES JEUNES RURAUX PAR
LA FORMATION ET
L'ACCOMPAGNEMENT**

PAGE 44



ENJEU 1



RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ FACE AUX ALÉAS



L'activité agricole est marquée depuis toujours par la nécessaire gestion des aléas climatiques, économiques, sociaux et politiques. Mais ces dernières années, sous les effets combinés de la pression sur les ressources naturelles, de l'intégration croissante aux marchés et des changements climatiques, les agriculteurs et les éleveurs sont confrontés à des aléas dont l'ampleur est toujours croissante. Dans les pays en développement, dans un contexte de profonde transformation des systèmes d'activités qui réduisent la résilience des ménages, ces aléas fragilisent en premier lieu les catégories sociales et les individus les plus démunis, notamment les femmes. La réduction de la vulnérabilité

des acteurs les plus touchés par ces aléas constitue ainsi un enjeu considérable, non seulement dans les sociétés du Sud mais aussi à l'échelle mondiale. En 2017, nos actions dans ce domaine ont porté sur la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'appui à la sécurisation des systèmes pastoraux et d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'IRAM s'est également associé à des organismes de recherche tant européens qu'africains pour améliorer la compréhension des processus de résilience aux crises des ménages ruraux et contribuer à la définition de dispositifs et d'actions d'accompagnement permettant de les renforcer.

Sécurisation des systèmes pastoraux

11

Réduction de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle

15



Sécurisation des systèmes pastoraux

Les activités de l'IRAM sur cet axe ont été structurées cette année autour de l'amélioration des politiques publiques en faveur du renforcement de la viabilité de la mobilité pastorale, d'une part, de l'amélioration des capacités des organisations professionnelles et des collectivités pour la gestion pérennes d'infrastructures

et d'équipements entrant dans ce cadre, d'autre part, et enfin par des actions de terrain sur les questions de concertation agriculteurs éleveurs en zone de crise et de post-crise, particulièrement en République centrafricaine.

Assistance technique et mise en œuvre de projets de développement

Projet d'appui aux acteurs et au développement de la filière bovine dans le Ouaddaï, APAFIBO. 2014-2017. Maîtrise d'ouvrage : IRAM-APAFIBO-INADES. Financement : U.E., A.F.D. Montant global du projet : 494 k€.

Le projet vise à consolider les acquis enregistrés par le projet d'appui à la filière « bovins viande » du ministère de l'Élevage dont l'IRAM assurait avec J.V.L. l'assistance technique jusqu'en 2015. Il s'agit ainsi de renforcer les capacités des acteurs de la filière bovine et de réaliser des aménagements favorisant la viabilité de la filière dans la région du Ouaddaï.

En 2017, le projet a pu poursuivre l'accompagnement des maîtres d'ouvrage locaux pour la gestion des huit aménagements et équipements réalisés en 2016 : marché à bétail, aires d'abattage, parcs de vaccination, ateliers de transformation de la viande, étal de boucherie. L'appui aux acteurs économiques, notamment les femmes transformatrices de viande, a été pour-

suivi. La clôture du projet est intervenue à mi-année. Les éléments de bilan mettent en avant la permanence des besoins de renforcement institutionnel des organisations pastorales du Ouaddaï. Il ressort également qu'un des apports particulièrement apprécié du programme est l'appui qui a pu être donné en matière de concertation entre les organisations d'éleveurs, les services de l'État et les autorités locales pour ce qui est de l'analyse des freins à la mobilité pastorales dans la région et la définition concertée des actions prioritaires permettant de la sécuriser.

Assistance technique au Programme d'appui structurant au développement pastoral (PASTOR), Tchad. 2017-2022. Maîtrise d'ouvrage : ministère de l'Élevage et des Productions animales. Financement : A.F.D., U.E., gouvernement du Tchad. Montant global du projet : 28 000 k€.

Le PASTOR a pour finalité de « contribuer à l'utilisation rationnelle et durable des ressources pastorales en prenant en

compte les besoins des populations locales, réduisant ainsi leur pauvreté et leur vulnérabilité en zone pastorale et agro-pastorale ». Plus spécifiquement, il s'agit de contribuer à la sécurisation des pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales au Sud (Mandoul et Moyen-Chari), au Centre (lac Fitri, Guéra) et à l'Est (Ennedi jusqu'au Salamat) du Tchad.

Le programme est structuré en quatre composantes, la première assurant l'appui institutionnel et soutenant le dialogue politique au niveau national et les trois autres l'accompagnement du développement pastoral dans les espaces géographiques du Sud, du Centre et de l'Est.

L'IRAM, sur financement de l'A.F.D., apporte un accompagnement technique et méthodologique au mécanisme de pilotage du programme via une expertise permanente soutenue par des appuis ponctuels. L'assistance technique intervient ainsi en appui : i) au mécanisme de pilotage intégrant appui aux politiques publiques et coordination nationale et régionale de l'ensemble du programme ; ii) au suivi d'impacts, contribution aux systèmes d'informations nationaux et sous régionaux ; iii) à l'amélioration des politiques publiques : appui à la « plateforme pastorale du Tchad » ; iv) au renforcement des capacités des acteurs du développement pastoral.

Le programme a démarré en 2016, l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage mobilisée par l'IRAM est en place depuis mai 2017. Outre l'installation du programme, l'année 2017 a permis d'élaborer le système de suivi évaluation et de suivi d'impact, d'accompagner la plateforme pastorale dans la mise en place de son secrétariat exécutif et l'élaboration de sa programmation annuelle, la conduite d'études et de réflexions sur les politiques publiques (analyse critique des méthodes et résultats de recensement général de l'élevage, élaboration d'un projet de

loi agro-sylvo-pastorale et halieutique), l'élaboration du plan de formation des cadres du ministère de l'Élevage.

Contribution à la relance du dialogue local dans la Mambéré Kadéï. République centrafricaine, 2017-2018. Maîtrise d'ouvrage : IRAM. Partenaires : Croix-Rouge, Première urgence internationale, Échelle (RCA), LERSA. Financement : centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Montant global du projet : 258 000 € (1^{re} phase de mise en œuvre)

La crise qu'a traversée la R.C.A. depuis fin 2012 a été dramatique, avec de nombreux déplacés et réfugiés (plus d'un million



Niger

en 2014). Elle a affecté l'économie et le secteur agricole en particulier et une défiance profonde s'est installée entre les différents groupes sociaux.

Le projet de relance du dialogue local dans la Mamberé Kadeï vise à contribuer à la réconciliation entre agriculteurs et éleveurs, en accompagnant l'animation de dispositifs de dialogue et de concertation, tout en favorisant la relance des activités économiques agro-pastorales. Il intervient dans la préfecture de la Mamberé Kadeï et plus précisément dans les communes de Berberati, Basse-Batouri, Ouakanga et Basse-Mboubé (sous-préfecture de Gamboula), et dans une moindre mesure dans la commune de Haute Mboubé (sous-préfecture d'Amada Gaza). La préfecture de la Mamberé Kadeï, frontalière avec le Cameroun, constitue, compte tenu notamment des dynamiques de retours de réfugiés observées et de sa situation sécuritaire relativement stable, un espace stratégique propice pour mener une telle action en s'appuyant sur les dynamiques existantes.

Des diagnostics agraires, institutionnels et socio-économiques de la zone entre Berberati et Gamboula ont pu être dressés. En collaboration étroite avec le ministère de l'Élevage et de la Santé animale et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et leurs services déconcentrés, les activités suivantes ont pu être réalisées : i) l'animation d'ateliers de dialogue avec les femmes éleveuses et les femmes agricultrices d'une part et avec les jeunes agriculteurs et jeunes éleveurs d'autre part; ii) l'appui aux innovations économiques et aux associations agriculture-élevage (à travers une mission menée par Marc Dufumier et des chercheurs du LERSA); iii) l'identification de pistes en matière d'organisation et de gestion de l'espace agro-pastoral. Une mission de capitalisation est prévue début 2018 devant permettre d'une part d'échanger avec les acteurs sur les dispositifs de formation et d'accompagnement des jeunes et les systèmes d'activités innovants et sur les effets du dialogue, et d'autre part de développer une proposition de programme sur une plus longue durée permettant de traiter les enjeux prioritaires identifiés de manière concertée.

Appui-Conseil – Évaluation

Appui conseil auprès du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS). Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger, Mauritanie et Tchad. Maîtrise d'ouvrage : CILSS (Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel). Financement : Banque mondiale, F.A.O.

Le PRAPS concerne six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) pour une durée de six ans (2015-2021). Le financement accordé par la Banque mondiale est de 248 millions de dollars. Le projet s'appuie sur quatre composantes techniques : 1. Amélioration de la santé animale, 2. Amélioration de la gestion des ressources naturelles, 3. Facilitation de l'accès aux marchés, 4. Gestion des crises pastorales. Un accent particulier est également mis sur les zones transfrontalières et les axes de transhumance.

Depuis 2015, l'IRAM apporte son appui à la supervision de la mise en œuvre des composantes 2 et 3.

En 2017, cet appui a pris deux formes principales :

- Appui technique à l'organisation de la seconde édition des entretiens techniques du PRAPS (Niamey, 3-5 juillet 2017). Au titre de la coordination du PRAPS, le CILSS organise chaque année une conférence technique de haut niveau pour guider les activités des planificateurs, gestionnaires et partenaires professionnels liés au programme. L'IRAM appuie l'animation de ces ateliers depuis 2016. L'entretien technique de cette année visait notamment à faire émerger des stratégies de développement des partenariats pour une synergie effective dans la mise en œuvre de la composante 4 du programme et à harmoniser les interventions et opérations dans les différents pays sur les crises pastorales à travers la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des opérations d'urgence. L'appui technique fourni par l'IRAM et le CIRAD a été mobilisé pour préparer une note de cadrage technique de l'atelier, coordonner la préparation des contributions des différents intervenants, animer les différentes sessions de travail, et faciliter la préparation des conclusions de l'atelier. Des

notes techniques et politiques ont également été élaborées sur les thèmes prioritaires identifiées par les participants à l'atelier.

- Appui conseil dans six pays (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger, Mauritanie et Tchad). L'appui a consisté à la supervision de la mise en œuvre des composantes « Gestions des ressources pastorales » et « Appuis à la commercialisation des produits de l'élevage ». Il s'agissait d'animer le bilan du plan d'action 2015, de formuler des recommandations pour la levée des principales difficultés et d'accompagner l'élaboration du budget annuel 2018, et du plan d'action semestriel. Un appui méthodologique et opérationnel a pu également être apporté aux équipes nationales sur notamment : l'implication des collectivités locales, les principes d'ingénierie sociale, le diagnostic pastoral, les échanges de savoirs sur l'hydraulique pastorale, la commercialisation des animaux et la gestion des ouvrages (puits, forages, marchés, etc.).

Faisabilité du Projet élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO), Burkina Faso et Niger. Maîtrise d'ouvrage : CEDEAO (Communautés économique des États d'Afrique de l'Ouest). Financement A.F.D. Partenaires : Bureau Issala, LARES (Bénin).

L'objectif de ce programme est de valoriser les opportunités pour un pastoralisme pacifié au niveau des pays de la CEDEAO. Il a été étudié les différentes possibilités de montage institutionnel et de circuit de financement à envisager auprès des partenaires professionnels (R.B.M., APESS, etc.) et des États. Il a été évalué les risques d'ordre : i) technique, institutionnel, opérationnel et juridique ; ii) économique et commercial ; iii) environnemental et social et proposé des mesures d'atténuation.

Publication

Étude bibliographique Sahara-Sahel. Maître d'ouvrage : CARI. Financement : Banque mondiale

L'étude a repris brièvement l'histoire du Sahara et du pourtour saharien. Il a été abordé les conséquences du changement climatique et les différents enjeux que doit affronter la région notamment en termes de sécurité. Le paysage des politiques de développement et des interventions en cours a été dressé. Face aux problèmes décrits, une redécouverte et une revalorisation des axes méridiens du Sahara s'impose. Il s'agit d'amorcer un processus de mise en œuvre d'un développement saharien passant par la relance pluridimensionnelle des activités méridiennes pourvoyeuses de production, de revenus et d'emplois. L'approche proposée s'inscrit dans deux dimensions privilégiées. Une première entrée par le haut vise le dialogue, par la mobilisation des États, des scientifiques, de la société civile et des institutions internationales pour les amener à co-construire une nouvelle vision du développement des axes méridiens. Une seconde, par le bas, consiste à réaliser des investissements, sur le terrain et se traduisant par des réalisations concrètes et des résultats et impacts visibles dans la zone saharienne. Une première identification a été faite d'axes de développement qui pourraient constituer un programme ambitieux sur certains axes transsahariens : i) appui au dialogue politique inclusif au Sahara ; ii) appui au développement des filières sur les axes transsahariens ; iii) développement d'une agriculture familiale oasisienne innovante, durable et pourvoyeuse d'emplois ; iv) renforcement de la gouvernance des axes transsahariens et renforcement des capacités des populations locales ; v) formation et insertion des jeunes dans l'économie et les systèmes d'activités transsahariens.



Réduction de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle

En 2017, les travaux de l'IRAM, ont concerné particulièrement le renforcement des structures nationales ou régionales (institutions publiques, organisations socio-professionnelles...) afin d'améliorer leur connaissance des contextes (évaluation des risques notamment) ainsi que les services qu'elles peuvent rendre pour améliorer la sécurité alimentaire et prévenir les crises. Il était aussi question de favoriser la définition et la mise

en œuvre de « règles du jeu » adaptées (lois, stratégies, mécanismes de concertation, etc.) au niveau national comme régional pour permettre la prise en compte des intérêts des acteurs concernés. Les problématiques liées à la nutrition et à la protection sociale ont également représenté une part importante des analyses conduites par l'institut.

Assistance technique

Programme régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO). Afrique de l'Ouest. 2012-2017. Maître d'ouvrage : CEDEAO. Financement : A.F.D. Montant global de l'assistance technique : 2 300 k€. Partenaires : Bureau Issala, AEDES (Belgique), LARES (Bénin).

Ce programme vise à appuyer la CEDEAO et les pays membres à améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques de réduction de l'insécurité alimentaire via une assistance technique permanente et des appuis ponctuels constituant la cellule de coordination du programme, basée à Lomé.

Les activités de 2017 se sont focalisées sur : i) l'étude relative au tarif extérieur commun (TEC CEDEAO); ii) la finalisation de vingt-quatre « opérations innovantes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle »; et iii) la préparation d'un pro-

cessus d'évaluation-capitalisation des résultats du programme. L'exécution du programme a été prolongée jusqu'en mai 2018 pour notamment terminer les travaux de capitalisation, organiser un atelier de diffusion de l'information et de réflexion autour de la thématique de l'appui institutionnel aux organisations régionales en matière de sécurité alimentaire.

Appui-Conseil – Évaluation

Étude de faisabilité du projet de développement national de la pisciculture en Guinée. Guinée-Conakry. Maîtrise d'ouvrage : direction nationale de la Pisciculture. Financement A.F.D.

L'étude visait à formuler un projet de développement de la pisciculture à l'échelle nationale en s'appuyant sur la capitalisation des réalisations en Guinée forestière et s'inscrivant, plus largement, dans l'objectif de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Il a été arrêté que pour augmenter, de

façon durable et adaptée aux différents contextes agro-écologiques, la production de poissons et de riz associée, quatre objectifs spécifiques seraient fixés au le projet : i) étendre, densifier et professionnaliser la pisciriziculture en Guinée forestière et, par adaptation, en Haute-Guinée; ii) expérimenter des référentiels adaptés dans la rizipisciculture et la pisciculture de bas-fonds de Guinée maritime et Moyenne-Guinée; iii) renforcer les capacités des cadres et des institutions en matière de pisciculture ainsi que développer et mettre en œuvre de nouveaux curricula dans les écoles de formation professionnelle; iv) suivre et gérer les impacts environnementaux et sociaux, y compris en termes d'inégalités de genre, et adapter l'approche du projet aux spécificités des jeunes et des femmes afin de renforcer leur inclusion.

Évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre en République centrafricaine. Maîtrise d'ouvrage et financement : ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg a mandaté l'IRAM pour l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre en République centrafricaine. Cette étude visait, après la mobilisation du Luxembourg face à la crise en R.C.A., à accompagner la réflexion sur le positionnement stratégique du Duché dans ce pays. En particulier, il s'agissait de s'interroger, en complément de la prolongation du financement de l'aide humanitaire et le soutien à des actions dans le domaine de la santé et de l'éducation, sur l'opportunité d'intégrer la R.C.A. dans les pays prioritaires de la coopération au développement du Luxembourg. Les propositions de l'étude ont privilégié des interventions en matière de formation professionnelle et un appui aux approches territoriales dans les zones de réhabilitation.

Évaluation des risques agricoles au Cameroun. Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

(MINADER). Financement : Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM). Partenaire : CIRAD.

L'étude poursuivait cinq objectifs principaux : i) établir un inventaire des principaux risques affectant le secteur agricole et calculer la probabilité de leur occurrence; ii) estimer les répercussions de ces risques sur l'économie du pays dans son ensemble et le secteur agricole en particulier; iii) évaluer les outils et moyens d'action existants en matière de gestion des risques agricoles; iv) déterminer les principaux manques et besoins dans ce domaine; et v) proposer des orientations pour la hiérarchisation des risques agricoles et les outils de gestion à mettre en place. L'étude a permis de hiérarchiser les risques biologiques (perte en champs et pertes post-récolte) comme principaux facteurs de risques au Cameroun. Parmi les stratégies de gestion des risques analysées, l'étude recommande d'appuyer prioritairement les structures de stockage et les services de protection des végétaux et de l'élevage.

Étude sur l'extension de la protection sociale aux populations rurales. Mali. Maître d'ouvrage : Direction nationale de la Protection sociale et de l'Économie solidaire (D.N.P.S.E.S.) Financement : F.A.O.

L'étude visait à alimenter le débat national sur l'extension de la protection sociale aux zones rurales. À partir d'une évaluation des besoins prioritaires des ménages ruraux dans les cercle de Bougouni, de Kolondieba et de Yanfolila dans la région de Sikasso et dans le cercle de Bafoulabé dans la région de Kayes, un « paquet intégré » de protection sociale a été proposé autour de trois axes : i) la sécurité alimentaire; ii) les activités productives; iii) la couverture maladie et la nutrition. L'étude relève cinq conditions à prendre en compte pour faciliter la mise en œuvre de ce paquet prioritaire. Il doit tenir compte des niveaux de pauvreté des populations, des règles sociales existantes dans les différentes régions et de leurs évolutions et de la variété des systèmes d'activités productives. Il doit également tenir compte des difficultés de mise en œuvre des programmes de l'État et des capa-

cités différenciés des divers acteurs concernés. L'étude propose de renforcer les mandats et moyens alloués aux services déconcentrés du développement social et de tester l'articulation d'un paquet restreint (alimentation, nutrition et santé) ciblant les 5 % des ménages les plus pauvres des communautés concernées.

Capitalisation sur la collaboration stratégique entre la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial. Cas d'étude en Mauritanie. Maîtrise d'ouvrage et financement : PAM et Banque mondiale.

Ce travail fait partie d'une série d'études de cas visant à illustrer que l'aide humanitaire (avec l'appui du PAM) et les filets de sécurité nationaux (avec l'appui de la B.M.) ne sont pas nécessairement mutuellement exclusifs. Ces cas d'étude nationaux fournissent un nouvel examen des conditions dans les-

quelles ils peuvent mieux coexister et converger. Les initiatives de collaboration entre le PAM et la Banque mondiale, mais aussi d'autres acteurs, lancées en 2011 en Mauritanie correspondent à une tentative de tirer parti des différentes forces institutionnelles et expériences pour aider le pays dans l'adoption d'un modèle de filet de sécurité sociale mieux ciblé, contribuant à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité chroniques et réagissant de manière prévisible aux chocs conjoncturels.

Analyse des dispositifs locaux de réduction de risques de catastrophe en vue de la promotion et la mise à l'échelle d'initiatives innovantes en faveur de la résilience des communautés vulnérables. Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger. Maîtrise d'ouvrage : F.A.O. Financement : ECHO.

L'objectif de cette capitalisation était de favoriser, au sein de l'espace sahélien, la diffusion de pratiques et expériences en matière de réduction des risques de catastrophes (R.R.C.) à base communautaire. Ce travail porte essentiellement sur les risques de sécheresse, dont la fréquence est élevée et les impacts importants sur les populations agro-pastorales dans la bande sahélienne. Les intentions étaient les suivantes : i) caractériser les effets et impacts des mécanismes de R.R.C. à base communautaires sur les populations les plus vulnérables et leurs limites ; ii) caractériser les conditions qui ont permis le développement à large échelle de certaines pratiques, pour en valoriser la diffusion vers d'autres pays de l'espace sous-régional ; iii) identifier les conditions de durabilité des mécanismes étudiés.

Dans ce cadre, les mécanismes suivants, gérés au niveau local, ont été considérés comme prioritaires pour ce travail de capitalisation : i) les systèmes d'alerte précoce intégrant le suivi de risque de sécheresse ; ii) les dispositifs de stockage de proximité, et plus particulièrement les stocks de céréales ; iii) les banques



Niger

d'aliments du bétail et mobilisables en cas de crise; iv) les systèmes d'épargne et de crédit (par exemple associations villageoises d'épargne et de crédit).

Diagnostic des risques agricoles et élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour la résilience du secteur agricole à Madagascar. Financement : F.A.O.

Cette étude a consisté dans un premier temps à reprendre en profondeur un premier diagnostic des risques agricoles réalisé fin 2016 jugé insatisfaisant. Un atelier national organisé en juin 2017 a permis de valider ce nouveau diagnostic et de proposer un ensemble d'orientations stratégiques construites à partir de l'analyse des risques agricoles. Une version provisoire de stratégie de résilience agricole a ensuite été élaborée et présentée en septembre 2017 lors d'un second atelier impliquant la plupart des participants du premier. Les discussions ont permis d'affiner cette stratégie et de la traduire en plan d'action national.

Promouvoir la résilience des ménages ruraux africains (Relax). Burkina Faso. Maîtrise d'ouvrage : CIRAD.

Relax est un programme de recherche porté par le CIRAD et impliquant différents instituts de recherche dont l'objectif est d'explorer les liens entre la diversité agricole, la diversité des ressources de l'environnement et la diversité de la consommation alimentaire afin de mieux comprendre pourquoi une augmentation de la production agricole ne se traduit pas toujours par une amélioration de la nutrition des membres des ménages agricoles. Il s'agit également de proposer des interventions pour une agriculture sensible à la nutrition. La contribution de l'IRAM consistait à explorer les représentations qu'ont les populations de la diversification de l'alimentation, les pratiques locales de consommation alimentaires et à identifier les barrières-cata-

lyseurs sociologiques qui peuvent faciliter ou freiner l'adoption d'une alimentation plus diversifiée.

Évaluation du programme conjoint *Joint Resilience Project in Sudan*. Maîtrise d'ouvrage : F.A.O. Financement : D.F.I.D .

Le *Joint Resilience Project* (J.R.P.) est mis en œuvre par un consortium d'agences des Nations unies (UNICEF, PAM et F.A.O.) dans quatre localités de la région Kassala au Soudan. L'étude a montré que l'orientation initiale du projet (très axée sur la prévention et le traitement de la malnutrition) ne permettait pas de considérer pleinement les priorités des communautés mises en évidence lors des consultations communautaires conduites en début de projet et ne mettait pas au centre du projet les risques climatiques auxquels font face les populations. Cependant, des réorientations ont été mises en œuvre afin d'atténuer la faiblesse de conception initiale et répondre aux chocs survenus au cours de la mise en œuvre. Il a également été constaté que la durée allouée au projet était insuffisante pour permettre une phase de consolidation des acquis nécessaire pour assurer la pérennité des réalisations.



Ouganda

Faisabilité du projet de lutte contre la malnutrition chronique au Sahel. Niger, Mali, Burkina Faso. Financement A.F.D. Partenariat : GRET.

L'IRAM a contribué à l'étude pilotée par le GRET. L'objectif du projet était de réduire durablement l'incidence de la malnutrition chronique dans les trois pays, par la production et la consommation d'aliments fortifiés de qualité. L'étude propose des orientations pour ce qui concerne : i) les produits à développer; ii) le modèle économique à privilégier et le type d'entreprises de production à soutenir; iii) le dispositif de contrôle qualité et la stratégie marketing à développer; iv) des modalités financières permettant d'améliorer l'accessibilité des produits par les populations les plus vulnérables; v) et les modes de concertation à promouvoir avec les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile.

Étude des pratiques de consommation des produits alimentaires transformés. Niger. Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre : PAM et GRET. Financement : U.E.

L'IRAM est intervenu auprès du projet Fortification de produits alimentaires transformés (FOPAT, 2017-2022), financé par l'U.E. qui vise à renforcer l'accès durable et la consommation d'aliments fortifiés de qualité. Il s'agissait de : i) préciser l'offre actuelle en produits transformés locaux; ii) comprendre les comportements alimentaires des ménages et la demande des consommateurs urbains en produits transformés locaux. L'étude a répertorié les contraintes et opportunités pour la mise en marché de produits locaux transformés fortifiés et proposé sur cette base des pistes pour affiner la stratégie du projet en matière : i) de développement – formulation de produits; ii) de commercialisation et iii) d'information des consommateurs.

Mission d'appui « genre et nutrition » auprès du projet Nariindu 2. Financement : A.F.D., Coopération monégasque.

Le projet Nariindu 2 est mis en œuvre par l'IRAM en par-

tenariat avec Karkara (Niger). Dans un contexte de « défémisation » de la filière « lait », traditionnellement contrôlée par les femmes, les problématiques de genre et nutrition sont essentielles dans le développement de la filière « lait local ». La mission visait à mieux cerner ces deux problématiques et de mieux cadrer les futures interventions du projet. L'analyse de la place des femmes met en évidence des situations très contrastées entre les centres de collecte de lait, mais aussi entre les villages et entre les ménages. Au niveau du centre de collecte d'Hamdallaye les éleveuses n'ont plus depuis longtemps accès à la vente du lait cru. Au niveau de celui de Kollo un nombre significatif d'éleveuses ont encore accès à la vente du lait cru (probablement grâce aux démarches de Nariindu 1). Les éleveuses rencontrées au niveau du futur centre de collecte de Namaro entendent pour leur part conserver leur accès au lait cru qui contribue à leur autonomie financière. Des actions différenciées ont donc été proposées, en particulier en capitalisant les démarches genre de Nariindu 1 et en les améliorant. Par ailleurs, la dimension « nutrition » du projet pourrait être rendue plus visible et développée avec des moyens supplémentaires.

Contrat-cadre

Évaluation du Programme alimentaire mondial. 2017-2020. Financement : PAM. Partenaires : Bureau Prospect (Belgique), le groupe U.R.D., et IPAR (Sénégal).

Le contrat cadre concernant les évaluations du PAM pour une période de quatre ans a été renouvelé. L'IRAM est en charge d'organiser, à la demande du PAM, des évaluations de stratégies pays ainsi que des évaluations d'activités à caractère plus technique. Quatre évaluations PAM ont été menées en 2017 : l'évaluation du programme « pays » au Rwanda, l'évaluation d'une intervention prolongée de redressement et de secours en Côte d'Ivoire, la phase initiale de l'évaluation d'impact d'un programme d'achats locaux au Rwanda et le démarrage de l'évaluation du programme « pays » en Guinée.

ENJEU 2



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS POUR LE RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



Dans le secteur agroalimentaire, le poids des entreprises multinationales et la progression de l'agriculture contractuelle, qui transfère l'essentiel des risques aux exploitations agricoles, suscitent des disparités croissantes entre les exploitations familiales. Les démarches de responsabilité sociale et environnementale des entreprises, exigées de plus en plus par les consommateurs et les citoyens, restent toutefois marginales. Les inégalités, alimentées notamment par les crises financières et alimentaires de la fin des années 2000, dont les effets se ressentent toujours, restent criantes. Dans ce contexte, le développement économique et la lutte contre les inégalités demandent une meilleure articulation entre le marché, l'intervention publique et l'action collective.

Ainsi, l'IRAM au-delà de la mise en œuvre de son expertise sur l'évaluation des politiques et sur les instruments de coopération s'est investi particulièrement en 2017 dans le renforcement des capacités des services centraux mais aussi des acteurs aux niveaux local, national et régional (organisations paysannes, associations professionnelles dans le secteur de la microfinance, organisations de la société civile) afin qu'ils puissent intervenir dans la formulation, le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques qui les concernent. Par ailleurs, conformément à sa volonté d'articuler les activités de recherche et la mise en œuvre d'actions concrètes de développement, l'IRAM a organisé au cours de l'année une journée d'étude visant l'analyse et le débat autour de ces questions.

Appui aux acteurs nationaux et régionaux pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et alimentaires	21
Renforcement des capacités des acteurs dans les filières agricoles	23
Microfinance et financement du secteur agricole	28
Évaluation des stratégies et instruments de coopération et d'aide au développement	30



Appui aux acteurs nationaux et régionaux pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et alimentaires

L'IRAM accompagne les maîtrises d'ouvrage nationales et régionales et les organisations professionnelles pour la définition des politiques de production agricole et de sécurité alimentaire. L'objectif est de leur rendre disponibles les informations néces-

saires sur les évolutions du contexte et d'alimenter leur prise de position afin que les politiques élaborées puissent être en adéquation avec les besoins et contraintes des différents acteurs et aboutissent aux résultats souhaités.

Assistance technique

Programme d'appui à la maîtrise d'ouvrage des administrations du secteur rural. Cameroun. 2015-2018. Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER), Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA). **Financement :** A.F.D., C2D. **Montant global de l'assistance technique :** 345 k€. **Partenaires :** Expertise France, J.M.N. **Consultant (Cameroun).**

L'IRAM en association avec ses partenaires apporte au programme une assistance technique sous forme de missions ponctuelles. Sont ainsi réalisés des travaux d'accompagnement et d'expertise portant sur la définition concertée des politiques harmonisées de soutien à la production, l'amélioration des performances des administrations et la mise en place d'un système de suivi-évaluation. Après l'achèvement en 2015 et 2016 de trois études sur la politique semencière, l'hydraulique agricole et un accompagnement à la gestion axée sur les résultats des activités du ministère de l'Agriculture (chaînes planification de programmation de budgétisation et de suivi), l'année 2017 a été consac-

crée, en collaboration avec le CIRAD, à une étude sur la politique nationale de vulgarisation et de conseil agricole.

Appui-Conseil – Évaluation

Étude de faisabilité pour la mise en place d'une agence de promotion des exportations. Madagascar. Financement : A.F.D.

Cette étude a reposé sur une première phase de préfaisabilité puis une seconde de faisabilité, menées entre décembre 2015 et janvier 2017. À partir du diagnostic des contraintes à l'exportation, de la revue des politiques et des dispositifs d'appui aux P.M.E. en la matière et enfin de l'évaluation du Programme de renforcement des capacités commerciales (P.R.C.C) 2012-2016, les travaux menés de façon participative avec les différentes parties prenantes publiques et privées ont permis d'ébaucher différents scénarii pour la mise en place d'institutions pérennes d'appui à l'exportation (composante 1) et l'appui au développement du secteur bio (composante 2). La deuxième phase a consisté à préparer la faisabilité pour un projet de trois ans visant à i) appuyer la création d'une agence nationale de promotion des ex-

portations à Madagascar, avec la participation des secteurs publics et privés, incluant les dimensions techniques (appui aux entreprises et intelligence économique), institutionnelles, organisationnelles, de plan d'affaire et les besoins en assistance technique; ii) appuyer les entreprises du secteur de l'agricul-

ture biologique (renforcement des capacités techniques, plaidoyer et appui à l'élaboration du cadre politique et réglementaire, construction de réseaux nationaux et internationaux). Le projet inclut la mise en œuvre d'articulations fonctionnelles entre les deux composantes.

Journée d'étude

La cohérence des politiques agricoles et alimentaires à l'épreuve des inégalités : jeux d'acteurs et instrumentation.

Les journées d'études de l'IRAM, organisées annuellement, ont pour objectif de permettre une réflexion et des échanges sur des thèmes liés aux problématiques du développement, à partir de l'expérience de terrain. Ce sont les salariés de l'IRAM et les membres de l'association qui assurent intégralement la préparation, l'organisation et l'animation de ce temps fort de l'année.

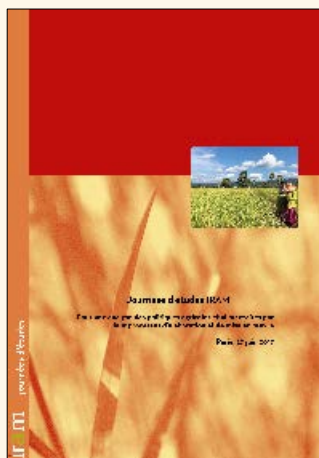
La journée d'étude 2017 sur le thème « La cohérence des politiques agricoles et alimentaires à l'épreuve des inégalités : jeux d'acteurs et instrumentation » a réuni cent vingt personnes pour une réflexion dans les processus d'élaboration des politiques agricoles et alimentaires.

Six études de cas ont été présentées par des salariés et membres de l'association, comme autant de regards nourris de l'expérience de terrain de l'IRAM sur trois grands enjeux dans les processus d'élaboration des politiques agricoles et alimentaires. L'étude des politiques et pratiques de protection sociale au Sénégal et de lutte contre la malnutrition au Niger a permis de mettre en lumière le rôle des référentiels extérieurs dans le choix et le plaidoyer pour des politiques, dispositifs ou instruments donnés. À l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, le cas des négociations commerciales autour du tarif extérieur com-

mun (TEC) de la CEDEAO et celui des politiques régissant les déplacements transfrontaliers des pasteurs et de leurs troupeaux ont suscité un débat sur l'articulation entre les différents niveaux d'élaboration des politiques. Enfin, une réflexion a été esquissée à partir, d'une part, de la mise en œuvre des Fonds régionaux de développement agricole (F.R.D.A.) à Madagascar et, d'autre part, de la création de la fédération du riz cambodgien, soulignant les asymétries de représentation et d'influence des acteurs dans ces processus.

Ces présentations ont été complétées par les réactions des membres du Conseil d'analyse stratégique (CAS) et des partenaires de l'IRAM au Nord comme au Sud, ainsi que par un exposé théorique sur les méthodes d'analyse des politiques publiques. La table-ronde multi-acteurs de clôture a permis d'envisager des possibilités d'action et de coopération pour des politiques plus pertinentes et une meilleure prise en compte des tendances analysées dans l'élaboration des politiques agricoles et alimentaires.

La publication des actes a été l'occasion pour l'IRAM d'approfondir ces réflexions et de proposer un plaidoyer pour une meilleure prise en compte des processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques dans les actions de développement, tant il apparaît impossible de dissocier ces processus des résultats et impacts des politiques sur les populations auxquelles elles sont destinées.





Renforcement des capacités des acteurs dans les filières agricoles

En aval de la définition des politiques, l'IRAM s'investit dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, nationaux et régionaux pour leur mise en œuvre. Il s'agit notamment de traiter les questions d'organisation institutionnelle, d'analyse écono-

mique, de concertation inter-professionnelle au sein des filières ou de gestion de la commercialisation. Plusieurs travaux importants ont été menés en 2017 dans cet objectif.

Assistance technique

Projet d'appui à la commercialisation du riz cambodgien, 2013-2017. Cambodge. Maîtrise d'ouvrage : Supreme National Economic Council (SNEC). Financement : A.F.D. Montant global du projet : 3 500 k€. Partenaire : NIRAS (Danemark).

Le projet vise à appuyer les organisations professionnelles et à mettre en place une organisation interprofessionnelle de la filière. Il s'agit également de valoriser la qualité et promouvoir le riz à l'export, de renforcer le rôle des organisations de producteurs (O.P.) dans la filière et d'accompagner la révision de la politique rizicole nationale. L'IRAM fournit au projet une assistance technique permanente complétée par des missions ponctuelles.

Un certain nombre de faits marquants peuvent être signalés pour l'année 2017.

Les différentes fédérations d'O.P. ont créé une organisation faitière (NF3 pour *National Farmer Organization Federations' Forum*) qui pourrait permettre de les renforcer et de consolider la fourniture des services dont elles ont besoin grâce à des économies d'échelles.

La Fédération du riz cambodgien (C.R.F.) a déposé en juin 2017 le dossier de demande d'enregistrement de la marque de certification « Malys Angkor » pour différencier le riz jasmin cambodgien de qualité. Le développement d'une filière bio continue de progresser avec un certain succès : 8 800 tonnes de paddy bio (aux standards U.S.A. et U.E.) livrées en 2016 à deux exportateurs, et en 2017, des contrats ont été signés pour plus de 20 000 tonnes, avec une union de vingt-six coopératives désormais engagées dans cette filière. Une (petite) partie devrait aussi être certifiée *Fair trade* en 2018.

Pour renforcer le rôle des O.P. dans la commercialisation du paddy, une plateforme de commercialisation a été mise en ligne : les organisations peuvent y poster des annonces sur leurs récoltes à venir et les acheteurs potentiels (riziers) peuvent les consulter en ligne ou recevoir des notifications par courriel ou texto.

Un manuel sur l'agriculture contractuelle au Cambodge a été finalisé avec le ministère de l'Agriculture et des formations le concernant ont été mises en œuvre en fin d'année.

Enfin, le processus de renouvellement de la politique rizicole du Cambodge s'est poursuivi sous l'égide du SNEC, et un observatoire économique de la filière « riz » a été développé avec l'appui du CIRAD.

La capitalisation des résultats du projet devrait s'achever en 2018.

Programme d'Appui à l'agro-sylviculture autour d'Antananarivo (ASA). 2014-2018, Madagascar. Financement : U.E. Montant global de l'AT : 1 679 k€. Partenaires : ECO Consulting Group (Allemagne), BEST (Madagascar).

L'objectif spécifique du programme vise à faciliter l'organisation et la structuration de six filières jugées stratégiques et porteuses autour de la ville d'Antananarivo, afin d'améliorer les revenus des producteurs : maraîchage, arboriculture fruitière, poulet fermier, lait, pisciculture et bois-énergie. L'appui aux acteurs des filières est porté par des O.N.G. nationales et/ou internationales ayant répondu à un appel à propositions lancé par ASA. L'IRAM est en charge de la coordination du programme via une assistance technique permanente et assure avec ses partenaires l'appui technique aux différents consortia d'O.N.G.

L'année 2017 a vu la poursuite des travaux sur la filière « bois énergie » avec l'appui d'ECO Consulting au dispositif de suivi du contrôle forestier décentralisé et au système de suivi de la filière « bois énergie ». Par ailleurs, plusieurs missions courtes ont été mobilisées par l'IRAM en appui au projet « lait », por-

te par la *Malagasy Dairy Board* (M.D.B.) : dispositif de suivi-évaluation, amélioration génétique et mise en place d'une politique qualité.

Contrat-cadre

Assistance technique pour la mise en œuvre des projets d'appui à la structuration de la filière « gomme arabique » au Tchad et au Soudan. Tchad. 2014-2018. Maîtrise d'ouvrage : S.O.S. Sahel international Tchad. Financement : A.F.D. Soudan. 2014-2018. Maîtrise d'ouvrage : Forest National Corporation (F.N.C). Financement : A.F.D. Partenaire : RONGEAD (France).

Les projets, l'un au Tchad, l'autre au Soudan, ont pour objectif spécifique de mettre en place au niveau régional des activités pilotes pour favoriser le dialogue autour des questions de qualité, de traçabilité, de répartition de la valeur, de préservation de la ressource et de financement de la filière « gomme arabique ». Il s'agit également de favoriser un meilleur positionnement commercial des acteurs de la filière tant au niveau local qu'international. Pour rappel, le Soudan et le Tchad sont les plus gros producteurs mondiaux de gomme arabique qui est utilisée dans de nombreux produits alimentaires, médicaux et cosmétiques.

L'IRAM, dans les deux pays, fournit une assistance technique sous forme d'une série de missions d'appui. En 2017, plusieurs missions ont été réalisées, notamment sur les questions de qualité de la gomme et de gestion des contrats entre collecteurs et commerçants grossistes et exportateurs. L'assistance technique perlée s'arrêtera en début 2018. Fin 2017, le projet au Tchad a fait l'objet d'une capitalisation qui a permis d'analyser les acquis et enseignements sur plusieurs axes stratégiques, notamment :

- La préservation et la gestion de la ressource : des pratiques d'exploitation rationnelle et de lutte contre les feux de brousse ont pu être développées et ont provoqué un intérêt significatif des exploitants.
- La gestion de la qualité de la gomme, enjeu majeur d'amélio-

ration de la compétitivité de ces filières : les acteurs de la filière connaissent mieux les exigences du marché international et il a été possible de tester avec succès la mise en œuvre d'un cahier des charges pour la qualité, avec des mécanismes d'incitation et de contrôle.

- Le financement des activités par les institutions de microfinance : les besoins en financement des différents acteurs sont mieux connus et des protocoles de crédits ont pu être élaborés avec une I.M.F.
- La structuration de la filière et le dialogue « interprofessionnel » : en l'absence de structure formelle reconnue, le projet a pu jouer un rôle de facilitation du dialogue entre acteurs de la filière. Cette approche constitue une innovation par rapport aux projets antérieurs. Dans le même temps, le projet a appuyé la création et l'évolution de structures interprofessionnelles au niveau régional et national, structures qui restent à consolider.

Appui-Conseil – Évaluation

Étude d'analyse de la filière « gomme arabique ». Mali, Sénégal, Kenya, Éthiopie et Cameroun. Financement : A.F.D.

L'objectif de l'étude est de produire une note d'analyse et de synthèse sur ces deux filières, dans la perspective d'un soutien de l'A.F.D. à leur développement. Une analyse de la bibliographie existante sur le sujet, l'identification des acteurs-clés, la conduite d'entretiens à distance et l'appui à des consultants locaux pour l'animation de rencontres de terrain ont été réalisés. Il s'avère que le potentiel productif est important et largement sous-valorisé et que le marché international connaît depuis des décennies une croissance régulière. L'acacia gommier représente une ressource cruciale pour des populations marginalisées et vulnérables, dans des régions où les opportunités sont rares.

Les pistes pour améliorer les revenus des cueilleurs-producteurs sont à chercher dans une exploitation optimale des gommierais (accès et gestion des formations naturelles et préfi-

Niger



nancement pour les cueilleurs; accès au foncier; gestion des plantations). Dans tous les pays, des marges importantes de progrès existent pour améliorer la filière.

Évaluation du Projet d'appui à la gouvernance de la filière « coton » phase 2 (PASE 2). Mali. Maîtrise d'ouvrage : ministère de l'Agriculture. Financement : A.F.D.

La finalité du PASE 2 est de contribuer à l'amélioration de la filière « coton » ainsi qu'à la productivité et à la durabilité des systèmes d'exploitation en zone cotonnière. Ses objectifs sont de trois ordres : i) l'amélioration de la productivité et de la durabilité des exploitations cotonnières par une meilleure caractérisation des systèmes d'exploitation et le développement d'innovations techniques à travers le conseil agricole; ii) l'amélioration de la gouvernance de la filière « coton », par le renforcement

des capacités des producteurs afin qu'ils participent mieux à la gestion des fonctions critiques au sein de l'interprofession et à l'élaboration d'une politique publique concertée sur la filière et les zones cotonnières; et iii) la sécurisation des revenus des producteurs, de la filière et de l'État. Il s'est agi d'évaluer le projet sous ses différentes composantes de recherche-développement, de mise en œuvre du conseil à l'exploitation familiale et de conseil de gestion aux O.P. (centres Conseil en gestion rurale (C.G.R.) appuyés par l'IRAM dans les années 90), d'appui à la structuration des O.P., de gouvernance de la filière et d'alphabétisation.

En parallèle de l'évaluation, des orientations pour la formulation d'un nouveau programme d'appui à la filière « coton » ont été proposées.



Ouganda

Évaluation du projet régional « Indications géographiques (I.G.) ». Asie du Sud-Est. Financement : A.F.D.

Entre 2013 et 2017, l'A.F.D. a financé un projet régional de promotion des indications géographiques dans quatre pays d'Asie du Sud-Est (Laos, Cambodge, Thaïlande et Vietnam) qui comprend la mise en place d'un réseau régional d'échanges d'expériences, la mise à niveau des textes réglementaires (Laos et Cambodge), l'élaboration d'outils et de guides destinés aux structures administratives en charge de l'enregistrement et de la promotion des I.G. et un appui à huit I.G. pilotes (certaines ayant fait l'objet d'appuis de projets antérieurs, comme le café des Bolo-vens au Laos, le poivre de Kampot et le sucre de palme de Kampong Speu au Cambodge). Les travaux de terrain de l'évaluation ont commencé en fin d'année et se poursuivront en 2018.

Analyse et étude de marché de la filière « lait ». Mali. Maîtrise d'ouvrage – financement : Luxdev.

Le Programme d'appui aux filières agropastorales (PAFA) du Conseil régional de Sikasso appuie le développement des filières « lait » et « pommes de terre ». L'étude commanditée par le PAFA avait pour objectif d'actualiser les connaissances du projet sur la filière « lait » au Mali et à Sikasso et d'affiner sa stratégie d'intervention. L'IRAM a mobilisé une équipe de cinq experts pour analyser : i) la filière (flux, acteurs, contraintes, enjeux, évolutions tendancielle, etc.) ; ii) le marché (produits-prix, fluctuation de la demande-offre, compétitivité prix, etc.) ; iii) les questions d'alimentation du bétail ; iv) le potentiel de développement de la filière « lait de chèvre ».

L'étude a fait des propositions d'interventions différenciées suivant les zones et les marchés accessibles (Bamako, villes secondaires, zones rurales) et a également recommandé des réorientations au PAFA : i) mieux prendre en compte les aspects genre (recrutement, étude complémentaire, etc.) ; ii) ne pas se focaliser sur les élevage intensifs péri-urbains dont la rentabilité et la durabilité ne sont pas démontrées et mieux inclure les agro-pasteurs et pasteurs dans la filière ; iii) s'intéresser d'avan-

tage à l'aval de la filière. Suite à cette étude, l'IRAM accompagnera en 2018 la mise en place d'une unité semi-industrielle de transformation de lait local à Sikasso.

Diagnostic institutionnel des principales structures de développement rural. République centrafricaine. Maîtres d'ouvrage : ministère de l'Agriculture et ministère de l'Élevage. Financement : U.E. et FIDA.

En 2016, a été élaboré par le gouvernement centrafricain, avec l'appui de ses partenaires internationaux, un plan quinquennal pour le relèvement et la consolidation de la paix. Ce plan est articulé autour de trois piliers prioritaires et de onze objectifs stratégiques. Un rôle important est conféré à l'agriculture et à l'élevage pour redynamiser l'économie. Pour ce faire il est indispensable de promouvoir la mise en place d'un cadre de développement agricole cohérent (subventions, services, transformation localisée, crédit, recherche agronomique...).

La mission confiée à l'IRAM avait pour objectif global d'élaborer un plan de développement institutionnel pour les 5 principales structures travaillant dans le domaine de l'appui conseil et dans la recherche agronomique que sont l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA), l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE), l'Institut centrafricain de recherche agronomique (ICRA), la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC) et la Chambre d'agriculture, de l'élevage, des eaux, forêts, chasses, pêches et du tourisme (C.A.E.E.F.C.P.T.). L'étude en plus du bilan des acquis et limites des structures, a proposé un plan de renforcement et un budget permettant de le mettre en œuvre.

Formation

Institut des régions chaudes (I.R.C.) Supagro, master « MO-QUAS », Montpellier.

Conception et animation d'une intervention sur les O.P. : « Comprendre et travailler avec les O.P. ».



Microfinance et financement du secteur agricole

L'IRAM, sur la base de son expertise dans l'accompagnement de la construction des politiques nationales et régionales de microfinance poursuit son investissement, avec ses partenaires, dans l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de démarches permettant d'analyser et de renforcer la contribution du secteur au développement social et économique ainsi qu'à la lutte

contre les inégalités. Par ailleurs, les institutions financières commençant à mieux appréhender les problématiques liées au financement agricole, l'IRAM s'investit pour faire valoir sa réflexion et ses propositions sur des outils innovants de soutien financier à l'agriculture familiale. C'est surtout sur cet axe que se sont concentrées les activités en 2017.

Étude

Étude de faisabilité d'un programme de formation « Finances agricoles » à destination des membres francophones du réseau de l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA). Afrique. Maîtrise d'ouvrage : AFRACA. Financement : A.F.D. Partenaire : Montpellier Supagro.

À la requête de l'AFRACA et suite à une première identification en 2014, le groupement IRAM-Supagro a été mandaté pour réaliser l'étude de faisabilité d'une formation à la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) à destination des membres de l'AFRACA (plus d'une centaine d'institutions financières). Les travaux ont été initiés en lien avec le 5^e

congrès mondial sur la finance agricole et rurale organisé par l'AFRACA à Dakar les 24-25 novembre 2016 puis poursuivis par des entretiens en Europe et un atelier à Nairobi en début 2017. Une enquête a été réalisée auprès des membres francophones de l'AFRACA sur leurs besoins en matière de formation et de coaching et un atelier réunissant l'ensemble des acteurs concernés par le programme a été organisé à la BOAD à Lomé en mars 2017.

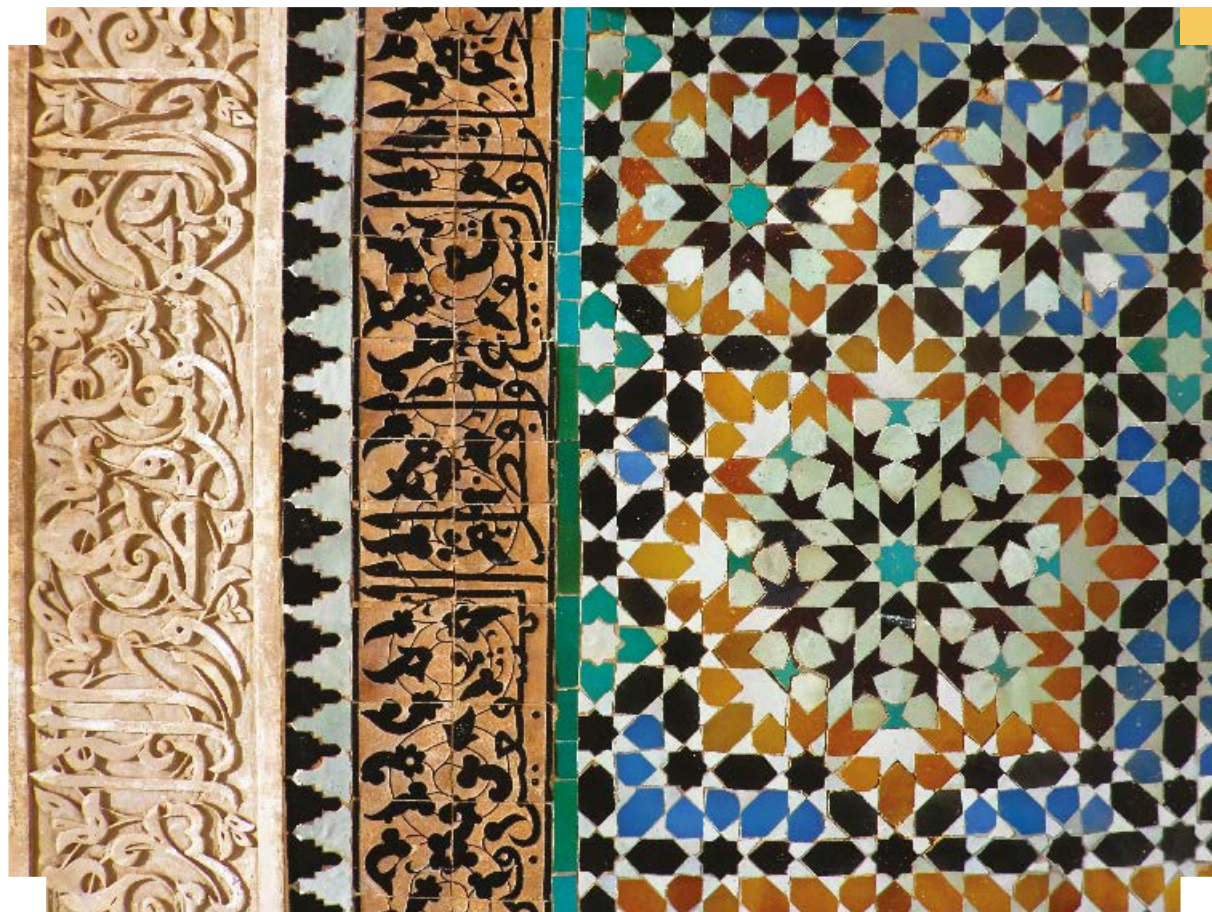
Publication

Doligez F., 2017 : « La microfinance, précurseur de la financiarisation de l'aide au développement ? », *Monde en développement*, volume 45, 2017/2 n°178.

Formation

École d'ingénieur agro-développement international (IS-TOM), 5^e année de spécialisation, Cergy-Pontoise.

Conception et animation d'un module « développement agricole et financement ».



Maroc



Évaluation des stratégies et instruments de coopération et d'aide au développement

Depuis le début des années 2000, l'IRAM s'investit régulièrement dans des évaluations des stratégies de coopération de diverses agences de développement. Ces évaluations visent généralement à apprécier, tous les cinq à dix ans, la coopération passée et présente de cette agence avec un pays partenaire, dans un double objectif : fournir une appréciation globale et indépendante de cette coopération aux services concernés, aux autorités du pays ainsi qu'au grand public ; tirer les enseignements de cette coopération en vue d'améliorer les stratégies et pro-

grammes actuels et futurs dans le pays. Ces évaluations visent aussi à analyser la conception, la mise en œuvre et les effets de l'action collective des partenaires techniques et financiers (P.T.F.). Elle présente pour l'IRAM l'intérêt de mieux appréhender l'évolution des politiques de coopération et des différents dispositifs financiers et techniques mis en œuvre, d'entrevoir leurs impacts en termes quantitatifs et qualitatifs ainsi que de participer à la définition de pistes d'amélioration.

Études, appui-conseil et évaluations

Évaluation de la coopération de l'Union européenne avec l'Afrique de l'Ouest – Évaluation de niveau régional (2008-2016). Afrique de l'Ouest. Financement : U.E. Partenariat : A.D.E. (Belgique).

L'étude a consisté à évaluer la stratégie de coopération régionale de l'Union européenne avec la région Afrique de l'Ouest, ainsi que sa mise en œuvre au cours de la période 2008-2016. Les objectifs principaux de l'évaluation étaient de : i) rendre des comptes et fournir aux services de l'U.E. ainsi qu'à un pu-

blic plus large une évaluation indépendante et globale des relations de coopération passées et présentes de l'U.E. avec la région Afrique de l'Ouest ; ii) identifier des leçons clés et formuler des recommandations en vue d'améliorer les stratégies, les programmes et les activités, actuels et futurs, de l'U.E.

L'analyse a porté sur les principales thématiques de la coopération : i) adaptation de la stratégie au contexte et à son évolution ; ii) paix, sécurité et stabilité régionale ; iii) intégration économique régionale ; iv) interconnexion (transport et énergie) ; v) sécurité alimentaire et nutritionnelle ; vi) gestion du-

nable des ressources naturelles ; vii) moyens et démarches d'intervention ; viii) coordination, complémentarité et cohérence.

L'étude s'est déroulée en quatre phases : i) une phase de structuration, centrée sur l'inventaire de la coopération et la formulation des questions d'évaluation ; ii) une phase documentaire, consistant à finaliser les indicateurs et méthodes pour l'analyse des données, collecter des informations supplémentaires, élaborer des hypothèses de travail pour la phase de terrain ; iii) une phase de terrain, dans onze des seize pays couverts par l'étude (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo) ; iv) une phase de synthèse, consacrée à rédiger les rapports finaux de l'étude et à restituer l'étude auprès des services de la Commission européenne et des organisations régionales (CEDEAO et Union économique et monétaire ouest-africaine (U.E.M.O.A)).

La « participation citoyenne » : enseignements et recommandations opérationnelles pour l'A.F.D. Afrique, Amérique du Sud, Asie. Financement : A.F.D.

L'étude réalisée pour le compte du département des Appuis transversaux de la direction des Opérations de l'A.F.D., des divisions C.C.C. (prévention des conflits et sortie de crise) et ARC (renforcement des capacités et gouvernance), avait pour principaux objectifs : i) d'améliorer la connaissance par l'Agence de son expertise en matière de participation ; ii) de favoriser un changement de pratiques au sein des divisions opérationnelles de l'Agence dans ce domaine ; et iii) d'accompagner l'émergence d'un positionnement de l'Agence en matière de participation.

L'étude a été structurée en plusieurs phases. Après la phase de cadrage conceptuel, il s'agissait de réaliser un travail de capitalisation de l'expérience interne de l'A.F.D. en matière de participation, réalisé sur une dizaine de projets dans les différents secteurs et contextes d'intervention de l'Agence et d'effectuer

Évaluation du programme « Fonds social de développement ». République centrafricaine. Financement : ambassade de France en Centrafrique. Partenaire : Échelle.

L'étude a porté sur la première enveloppe du fonds social de développement de l'ambassade de France en R.C.A. pour la période 2012-2016. Le principal objectif de l'évaluation était de réaliser un bilan des actions conduites grâce à ce financement afin de permettre à l'Ambassade de France d'apprécier la qualité de mise en œuvre et l'impact des projets financés, ainsi que l'efficacité du mode de gestion du F.S.D. Ceci afin de lui permettre de déterminer des choix dans la perspective d'une requête pour la mise en place d'un Fonds de solidarité prioritaire innovant (F.S.P.I.) en R.C.A. et d'une nouvelle édition de l'initiative « Quartiers d'avenir ». Le contexte de crise dans lequel a été mise en œuvre cette enveloppe, et les nécessaires ajustements qui en ont découlé, ont fait l'objet d'une attention spécifique.

un *benchmarking* des approches d'autres acteurs de la coopération internationale (Banque mondiale, coopération suisse, G.I.Z., DFID, C.F.S.I., Solidarité laïque, GRET, IRAM). Cette phase devait permettre de dégager des leviers d'intervention et des modes opératoires susceptibles de nourrir l'action de l'A.F.D. dans le domaine de la participation, en tenant compte de leurs forces et faiblesses. Ces analyses ont été menées sur base d'une revue documentaire et d'une série d'entretiens individuels présentiels ou téléphoniques. La phase de synthèse des travaux a débouché sur la rédaction du rapport final de l'étude présentant des principes d'action et des recommandations tirés des pratiques de terrain analysées et directement mobilisables par les agents de l'A.F.D. dans le cadre de leurs activités. Enfin, les principaux résultats, enseignements et recommandations de l'étude ont été restitués aux différentes divisions opérationnelles de l'Agence impliquées dans l'étude, via un atelier de sensibilisation-formation.

ENJEU 3



RÉAPPROPRIATION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PAR LEURS ACTEURS



L'IRAM, depuis plusieurs années, situe ses travaux dans une approche de développement territorial qui vise à favoriser les interactions et concertations entre les différents acteurs, au niveau d'un espace qui leur est immédiatement intelligible, pour traiter des questions d'accès durable aux services, de gestion durable des ressources productives et de valorisation des initiatives de développement économique. Traiter des enjeux de reconquête économique et de réappropriation des territoires par leurs habitants consiste à concevoir et à mettre en œuvre des modalités d'intervention qui permettent de créer durablement un environnement institutionnel et économique favorable à la génération de revenus, à la création d'emplois, et à l'intégration des

personnes vulnérables. Dans cette optique, l'IRAM a privilégié en 2017 trois axes d'intervention complémentaires :

- Le renforcement de la gouvernance locale pour relocaliser les processus de décisions politiques et d'accès durable aux services ;
- Le soutien de l'innovation au sein des filières agricoles porteuses pour favoriser le développement économique territorial et permettre une génération durable et partagée de richesses au niveau local ;
- L'accompagnement de la gestion décentralisée des ressources naturelles pour favoriser leur accès durable et équitable par les différents acteurs.

Appui à la gouvernance globale	33
Développement économique des territoires	36
Gestion décentralisée des ressources naturelles	40



Appui à la gouvernance locale

L'IRAM accompagne plusieurs collectivités dans le renforcement des capacités de leurs élus et de leurs personnels, pour un meilleur exercice de leurs fonctions administratives, d'animation du développement économique et social de leurs territoires et de maîtrise d'ouvrage des infrastructures et équipements locaux. Dans ses travaux d'accompagnement de la gouvernance

territoriale, l'IRAM accorde une grande importance à la participation citoyenne, essentielle pour la définition et la mise en œuvre de politiques locales de développement en accord avec les besoins, initiatives et aspirations des habitants des territoires concernés.

Assistance technique et mise en œuvre de projets de développement

Programme « Bonne gouvernance » : composante « Formation des acteurs de la décentralisation ». Mauritanie. Maîtrise d'ouvrage : ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Financement : Coopération allemande (par délégation de l'U.E.). Montant de la composante : 650 k€. Partenaire : *ECO Consult* (Allemagne).

Le programme « Bonne gouvernance » s'aligne sur la déclaration politique de décentralisation et de développement local du gouvernement mauritanien et sur le plan d'action 2011-2015 de la Direction générale des Collectivités territoriales (D.G.C.T.) qui considèrent que « les ressources humaines constituent le facteur déterminant dans la réussite de la réforme de décen-

tralisation » et plus globalement de son impact sur la réduction de la pauvreté et prévoient la mise en place « d'un programme global de formation, d'encadrement des élus, et du personnel des collectivités territoriales ».

L'IRAM participe, avec ECO (chef de file) à la mise en œuvre de la composante 2 « Formation initiale et continue en décentralisation ». L'objectif est de renforcer les capacités des élus locaux et du personnel communal (par des formations spécifiques à la gestion des territoires et à la gouvernance locale afin de leur permettre d'augmenter leur capacités à influencer la définition des politiques nationales dans le domaine et d'assurer une meilleure fourniture de services au niveau local. Les bénéficiaires sont mille élus et employés communaux des cent communes partenaires du Programme national intégré d'ap-

pui à la décentralisation, au développement local et à l'emploi (PNIDDLE) sur financement de l'U.E. L'année 2017 a été celle de clôture du projet. L'IRAM a spécifiquement contribué à la capitalisation de ses résultats.

Promotion de la bonne gouvernance en tant que contribution à la mise en œuvre de la décentralisation au Togo (PRODEG). Janvier 2017 – octobre 2018 (suite de la phase 1 : 2013-2016). Maîtrise d'ouvrage : ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire. Financement : Coopération allemande. Montant global de la composante : 550 k€. Partenaires : ECO Consult (chef de file).

Le PRODEG est structuré en 4 composantes techniques : 1) « Appui-conseil à la mise en œuvre du processus de décentralisation » qui a pour objectif d'appuyer le ministère chargé de la décentralisation à la mise en pratique, étape par étape, de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales ; 2) « Renforcement des capacités de l'administration communale » en vue de l'amélioration des services et de la coopération entre acteurs publics et société civile ; 3) « Appui-conseil à l'organisation de la décentralisation fiscale » qui vise le renforcement des capacités des services centraux et déconcentrés en matière de transfert de ressources et des compétences au ni-

veau national et sous-national ; 4) « Modernisation du système de l'état civil » en vue de l'amélioration des modalités de délivrance des actes d'état civil et d'actes administratifs conforme à la réglementation.

Le consortium *ECO Consult*-IRAM est responsable de la mise en œuvre de la composante 3 via la présence d'une assistance technique permanente et de missions d'appui ponctuelles. La composante intervient au niveau national (ministère des Finances, ministère de la Décentralisation, ministère de la Planification) et dans les communes de Tsévié, Kpalimé et Sokodé auprès des services techniques des collectivités locales et des services déconcentrés de l'État.

Appui au renforcement des capacités des autorités locales et des organisations de la société civile dans les pôles de développement de Sibut, Bouar, Bozoum, Paoua (ARCOSCAL). République centrafricaine. 2012-2017, Financement : U.E. (10^e FED). Montant du projet : 3 000 k€. Partenaire : O.N.G. Échelle (R.C.A.).

L'objectif du projet est de renforcer la capacité des organisations de la société civile (O.S.C.) et des autorités locales des pôles de développement (P.D.D.) de Sibut, Bouar, Bozoum et Paoua, à s'investir de manière concertée dans le développement économique et social des communes et des régions concernées.

Trois axes d'intervention participent de cet objectif : i) le renforcement des capacités institutionnelles des O.S.C. et autorités locales ; ii) l'accompagnement des O.S.C. et autorités locales pour contribuer à la relance des activités économiques et à la restauration des services sociaux de base ; iii) la structuration d'un partenariat entre les acteurs du développement afin de renforcer la gouvernance, la coordination et le suivi des activités dans les P.D.D.

R.C.A.



Dans les quatre pôles, l'année 2017 a été marquée par la finalisation des projets de relance des services de base (trente-quatre projets au total, essentiellement dans les secteurs de l'éducation et de la santé) aux populations et par la mise en œuvre de projets de relance économique (vingt-sept projets de relance de la culture attelée, petit élevage, et transformation) dans les dix-neuf communes bénéficiaires. Dans le pôle de Sibut, des plans de développement local ont également été élaborés pour chacune des communes concernées..

Appui-Conseil – Évaluation

Évaluation finale du F.S.P. « projet d'appui à la décentralisation & à la déconcentration » (PA2D). Bénin. Financement : ministère des Affaires étrangères et européenne.

L'évaluation concernait les trois composantes opérationnelles du projet PA2D mis en œuvre par le Service de coopération et d'action culturelle (S.C.A.C). La composante 1 visait au renforcement des capacités des hauts cadres de l'administration territoriale, au ministère en charge de la décentralisation, mais également dans six préfectures. Elle a été mise en œuvre avec l'appui de différents partenaires, et en particulier l'ENAM du Bénin, le C.N.F.P.T., et l'IRA de Bastia. La composante 2 avait pour objectif de renforcer la fiscalité locale, en particulier en consolidant le registre foncier urbain de Cotonou à travers une opération d'adressage et d'accompagner le ministère de la Décentralisation sur ces questions. La composante 3 s'intéressait également à renforcer la fiscalité locale via des opérations d'adressage, mais dans le cadre des intercommunalités accompagnées par la coopération décentralisée de la région Hauts-de-France, dans les départements de l'Alibori et des Collines.

L'étude a analysé les résultats de ce trois composantes et émis des recommandations opérationnelles pour un renouvellement de l'appui au renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et, notamment des capacités financières des collectivités béninoises qui demeure un enjeu central pour le développement des territoires.

Faisabilité du programme « Trois frontières ». Mali, Burkina, Niger. Financement et maîtrise d'ouvrage : A.F.D. Partenaires : A.R.P., Appia Capacity.

Le projet envisagé s'inscrivait dans le cadre de la mobilisation de la France dans la région frontalière sur le continuum sécurité-développement et était issu d'une sollicitation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (M.E.A.E.) auprès de l'A.F.D., d'Expertise France (E.F.) et associant la Direction de la coopération de sécurité et de défense (D.C.S.D.) afin qu'elles travaillent conjointement sur l'identification d'actions pertinentes dans ce domaine. Ainsi, l'identification du programme « Trois frontières » a été réalisée sur la base d'une mission de terrain (réunissant l'A.F.D., E.F. et la mission « Gouvernance démocratique » du M.E.A.E.) qui s'est rendue à Ouagadougou et à Niamey en mai 2017 et d'un diagnostic axé sur la question des conflits réalisé en juin 2017.

L'étude de faisabilité avait pour termes de référence de valider et préciser les options de contenu et de montage institutionnel proposées lors de la mission d'identification enrichies par les recommandations du comité d'instruction des projets de l'A.F.D. de juin 2017. Elle devait également permettre de vérifier l'adéquation entre le futur projet et les problématiques gérées par les autorités nationales concernées ainsi que la cohérence avec les politiques qu'elles souhaitent mettre en œuvre tant aux niveaux national que régional. Elle concernait spécifiquement les composantes du programme dédiées au développement territorial et à la gouvernance, la composante consacrée à la sécurité faisant l'objet de propositions spécifiques de la part d'Expertise France. L'étude a été conduite sous la forme de trois missions concomitantes de six jours dans les trois pays. Une réunion de synthèse régionale en fin de mission a permis aux experts d'élaborer des premières propositions qui ont été débattues lors d'un débriefing à l'A.F.D.

Cette étude a été suivie d'une mission d'évaluation conduite par le chargé de projet responsable du programme au siège de l'A.F.D. Paris accompagnée de membres de l'équipe de faisabilité.



Développement économique des territoires

Le renforcement de l'insertion des agricultures familiales du Sud dans le marché nécessite, outre des politiques plus favorables et la mise en place de référentiels techniques et économiques adaptés, des actions au niveau intermédiaire pour que les filières ne soient plus déconnectées de leurs territoires d'origine. Il est aujourd'hui considéré comme acquis que pour favoriser un développement efficace et durable, les articulations entre filières et territoires ou filières et développement local doivent être renforcées. Les interrelations doivent être facilitées entre

les différents opérateurs présents sur un territoire : les organisations paysannes, les entreprises, les collectivités locales, les opérateurs externes (O.N.G. par exemple)... Ainsi, les interventions d'appui aux filières doivent mieux se connecter aux dynamiques territoriales existantes, avec leurs ressources écologiques, humaines et matérielles propres. Dans ce cadre, l'IRAM souhaite apporter une attention particulière aux articulations entre le rural et l'urbain et à l'approvisionnement des villes.

Assistance technique et mise en œuvre de projets de développement

Approvisionner durablement Niamey en lait local par les petits éleveurs (Nariindu 2). Niger. 2017-2020. Financement : C.F.S.I. – Fondation de France, A.F.D., Coopération monégasque, entreprise Solani (Niger). Montant global du projet : 550 k€. Partenaire : Karkara (Niger).

La nouvelle phase du projet a démarré effectivement en février 2017. Afin de s'adapter aux évolutions de la filière « lait lo-

cal » et au contexte changeant, la stratégie du projet a été légèrement infléchie par rapport au document de projet et à la phase précédente. En particulier les investissements à l'amont de la filière sont diminués au profit d'investissements à l'aval pour lever le goulot d'étranglement actuel de la filière : i) un seul centre de collecte sera mis en place au lieu de deux ; ii) la collecte mobile en zone de transhumance proche est remplacée par une simple extension de la zone de collecte de Kollo ; iii) des investissements seront cofinancés au niveau de l'entreprise

laitière Solani pour finir l'installation de la chaîne de production dédiée au lait local ; iv) des appuis pourront être réalisés au niveau des revendeurs. De plus, des activités de capitalisation et de plaidoyer sont conduites dès le démarrage du projet afin d'affirmer une posture singulière du Nariindu parmi les différentes interventions sur la filière « lait » et de tenter de les influencer positivement. Au cours de l'année, l'IRAM a réalisé trois missions mobilisant un agroéconomiste, une sociologue et une nutritionniste : une mission de démarrage, une mission genre et nutrition, une mission d'appui.

Projet de développement dans le plateau de Nakaï N.P.-LAF. Laos. 2017-2022. Maître d'ouvrage : ministère de l'Agriculture et des Forêts et gouvernement provincial de Khammouane. Financement : A.F.D. et Nam Theun 2 Power Company (N.T.P.C.). Montant global du projet : 3 000 k€. Partenaire : Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.).

Ce projet vise à soutenir l'accès aux moyens de subsistance pour les ménages touchés par le projet hydroélectrique Nam Theun 2. La mise en œuvre du projet est assurée par le gouvernement du district de Nakaï, avec le soutien de l'IRAM et du Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.) depuis septembre 2017. La construction du barrage sur la Nam Theun a nécessité la réinstallation d'un peu plus de 6 200 personnes. Le N.P.-LAF ambitionne un engagement plus profond et plus large en matière de développement à long terme que l'ensemble de compensations qui a été fourni précédemment aux communautés. Pour ce faire, le projet est structuré autour de quatre composantes :

1. L'analyse du potentiel agricole du plateau et la mise en place, de manière participative à travers les institutions existantes de gestion foncière communautaire, de plans d'occupation des sols, de sécurisation foncière et de réallocation éventuelle de certaines zones de terres ;
2. La diffusion des pratiques agro-écologiques et le développement du cheptel pour réhabiliter la fertilité des sols et augmenter les rendements ;

3. L'appui à la transformation et à la commercialisation des produits de la pêche et le soutien à la participation des organisations de pêcheurs villageois à la gestion du réservoir ;
4. Le renforcement des capacités du bureau de l'Agriculture et des Forêts du district de Nakaï en ce qui concerne la gestion de projet et la diffusion des innovations.

Le projet a démarré en septembre 2017.

Appui-Conseil – Évaluation

Évaluation de quinze ans d'appui au développement des territoires ruraux. Afrique subsaharienne. Maîtrise d'ouvrage et financement : A.F.D. Partenaires : CIEDEL, South Research (Belgique).

Deux objectifs ont été fixés à l'évaluation de « quinze ans de développement des territoires ruraux en Afrique subsaharienne » : un objectif de redevabilité en rendant compte de ce qui a été réalisé dans les projets et dans quelles conditions, au travers d'un bilan quantitatif et qualitatif ; un objectif d'apprentissage en identifiant des enseignements à la lumière des évolutions des contextes territoriaux et des leçons d'expériences vécues « sur le terrain ».

Le panel des projets en faveur du développement économique et social des territoires ruraux et de la conservation de leur capital naturel qu'il s'agissait d'évaluer et de capitaliser, se fonde sur l'héritage de vingt ans d'expérience de projets de gestion des terroirs (années 80), de gestion des ressources naturelles décentralisée, de développement local et de décentralisation (dès les années 90). L'exercice évaluatif portait sur un panel de vingt projets concernant treize pays d'Afrique subsaharienne et Madagascar dont les financements (sous diverses formes : subvention, prêt, mixte, C2D.) ont été octroyés entre 2000 et 2014 par l'A.F.D. et/ou le FFEM à l'endroit de gouvernements ou d'O.N.G. Il s'est basé sur un important travail d'enquête terrain (dans six pays) et d'analyse bibliographique, et consistait en : i) un bilan quantitatif (activités réalisées notamment) et qualitatif (résultats obtenus mais également qualité du montage)

des projets à différents stades de maturité (conception, mise en œuvre, achèvement), articulé autour des critères usuels de l'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité); ii) une analyse comparative permettant d'identifier les « leçons apprises »; iii) l'élaboration de recommandations opérationnelles permettant à l'A.F.D. d'améliorer ses interventions en termes d'appui aux territoires ruraux et de construire des modes opératoires robustes. La finalisation de l'étude est prévue pour le premier trimestre 2018.

Faisabilité d'un projet de développement économique des territoires ruraux (ECOTER). Côte d'Ivoire. Maîtrise d'ouvrage : ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. Financement : C2D., A.F.D.

L'objectif de ce travail était de préparer avec les acteurs du niveau central et de huit régions (Boumkani, Gontougo, Béré, Worodougou, Bafing, Tonkpi, Guémon, Cavally) le montage d'un projet d'appui au développement économique territorial. Le processus de formulation s'est organisé en quatre phases :
i) phase de cadrage de l'étude avec les différents partenaires;
ii) phase de diagnostic des territoires organisée dans les huit



Mali

régions; iii) phase d'identification des leviers de développement économique des territoires organisée sous forme d'ateliers d'identification dans les régions; iv) montage détaillé du projet avec les acteurs institutionnels nationaux et régionaux et les représentants de la société civile, intégrant un atelier rassemblant des délégations des huit régions.

Ce processus de formulation d'un an a abouti au montage d'un projet d'appui au développement territorial construit autour de cinq axes de résultats :

1. Appui à la gouvernance territoriale et au dialogue entre les acteurs de la région pour le soutien aux initiatives de renforcement des liens intercommunautaires;
2. Appui au développement économique en valorisant les ressources des territoires (appui à la valorisation et à l'amélioration des productions locales des territoires);
3. Accompagnement de la gestion durable des ressources naturelles des régions : gestion des forêts locales, gestion intégrée des ressources en eau, appui à la gestion de la pêche, gestion des espaces pastoraux et agro-pastoraux;
4. Renforcement des dispositifs de financement des initiatives économiques des territoires à travers les institutions existantes;
5. Appui au dialogue politique au niveau national permettant de produire des analyses et des propositions partagées d'amélioration des politiques publiques en lien avec la décentralisation et le développement durable.

Évaluation du programme Approche communale pour le marché agricole (ACMA). Bénin. Maîtrise d'ouvrage et financement : royaume des Pays-Bas.

Le programme ACMA 1 visait dans l'Ouémé, le Plateau et le Zou (départements frontaliers du Nigéria à fort potentiel agricole), autour de sept chaînes de valeurs (huile de palme, maïs, gari, piment, poisson, arachide et soja) : i) le renforcement du pouvoir des acteurs directs économiques locaux dans les échanges commerciaux; ii) l'accroissement des échanges

commerciaux sur les marchés locaux et avec le Nigéria; et iii) un accroissement quantitatif et qualitatif de l'offre locale et l'écoulement des produits concernés.

L'évaluation visait à apporter un regard extérieur au programme sur des processus assez innovants mis en œuvre : pôles d'entreprises agricoles, approche communale de mise en œuvre d'infrastructures à vocation économique et d'équipements marchands. Des recommandations ont été faites dans le cadre d'une 2^e phase pour anticiper les discussions sur l'utilisation et la gestion des infrastructures par les différents acteurs concernés, faciliter l'animation territoriale, limiter les risques du *warrantage* par la mise à disposition d'outils d'information, accompagner l'offre de services des O.P. et des communes... Il a également été proposé la mise en place d'une revue sectorielle dédiée à l'accès au marché pour favoriser le partage de bonnes pratiques et le plaidoyer.

Étude de la filière « sel ». Cambodge. Maître d'ouvrage et financement : coopérative de Guérande.

Il s'agissait de réaliser une analyse de la filière « sel » de Kampot et Kep à la demande de la coopérative « les Salines de Guérande », qui envisage un partenariat commercial (développement d'une gamme « sels du monde ») et une coopération technique (via Univers-Sel) avec les producteurs de sel du littoral cambodgien. L'étude couvre une description des zones et méthodes de production, l'organisation institutionnelle de la filière et ses marchés, et identifie des enjeux et pistes de partenariat pour la coopérative de Guérande.

Formation

Institut des régions chaudes (I.R.C.), master « Systèmes agraires tropicaux ». Montpellier.

L'appui aux O.P. dans le cadre de la filière « lait » au Niger. Présentation du modèle de « centre de collecte multiservices paysan » de Nariindu et réflexions sur les filières « lait » du Niger et du Mali.



Gestion décentralisée des ressources naturelles

Il existe un fort enjeu de cohérence entre les gestions traditionnelles des ressources naturelles et du foncier, celles réalisées par l'État et le rôle des collectivités locales en matière de G.R.N. (et de foncier dans certains pays). Ce mandat de gestion est relativement nouveau pour les collectivités locales, qui de ce fait disposent de peu d'expérience et d'outils. La réappropriation de la gestion des ressources renouvelables et du foncier productif des territoires repose donc sur une articulation entre le renforcement des capacités locales de gestion des ressources (organisations d'usagers, associations locales, collectivités) et

l'aménagement du cadre juridique reconnaissant les modalités effectives de transfert de responsabilités aux organisations et institutions locales. L'IRAM capitalise une longue expérience de ces questions depuis les années 1990. Cette expérience permet à l'IRAM d'enrichir ses expertises et ainsi réaliser des études et évaluations spécifiques dans le domaine, notamment sur les questions de gestion de l'eau agricole. Par ailleurs, des actions innovantes en matière de valorisation des ressources ont fait l'objet de capitalisation par l'IRAM et ses partenaires, en 2017 spécifiquement sur la production locale d'énergie.

Projet de développement

Démonstrateur de picohydrolienne. Congo. 2014-2017. Maîtrise d'ouvrage : ministère de la Recherche et de l'Innovation scientifique et technique. Financement : FASEP Innovation

verte (France). Montant : 575 k€. Partenaires : Ecocinetic, G.C.A.D.M. (Congo).

Le projet vise à développer l'accès aux services énergétiques de la population du village de Moulenda, situé sur un affluent



Réalisation : www.segalart.fr



du fleuve Congo, à 130 km de Congo-Brazzaville, au travers de l'installation d'hydroliennes conçues par Ecocinetic.

Conçu comme une phase-test, le démonstrateur de Moulenda doit permettre de suivre et d'évaluer les performances techniques, économiques, sociales et environnementales des hydroliennes avec les partenaires locaux afin d'en démontrer l'efficacité et de définir les modalités d'appropriation locales (maintenance, organisation du service et de son financement). En offrant une solution d'accès à l'énergie pour les zones rurales enclavées et en s'inscrivant dans les priorités et les politiques publiques de l'électrification rurale, le projet doit permettre de diffuser la solution testée (contact avec bénéficiaires, opérateurs et financeurs potentiels) afin de répondre aux enjeux du développement durable. L'IRAM a plus particulièrement eu en charge de gérer administrativement et financièrement l'ensemble du dossier et de coordonner la bonne exécution des activités prévues. Les travaux ont permis d'établir un diagnostic de la situation des installations sur le terrain et de définir des mesures correctives pour « mettre à niveau » le réseau. Les échanges avec différents interlocuteurs à Moulenda, mais également avec les institutions en charge de la politique sectorielle et d'autres initiatives d'électrification décentralisée à Brazzaville ont permis

de compléter les premières observations recueillies sur l'impact et la durabilité du réseau. Un bilan des résultats du suivi engagé depuis l'installation, en particulier en matière de durabilité et d'impact économique, environnemental et social de l'électrification décentralisée à partir des picohydroliennes a été produit. Plusieurs activités de capitalisation ont été réalisées : i) publications scientifique et de vulgarisation autour du démonstrateur ; ii) production d'un support de capitalisation de l'expérience (clé U.S.B. et film) ; iii) organisation d'une démonstration sur le Djoué ; iv) atelier d'échanges sur les énergies renouvelables pour l'électrification décentralisée. Enfin, les perspectives ouvertes en matière de développement des picohydroliennes au Congo grâce, d'une part, à l'évolution de la réglementation et, d'autre part, en fonction des contacts et partenariats en cours de mise en œuvre par Ecocinetic ont été actualisées de façon à accompagner le « changement d'échelle » de l'innovation.

Appui-Conseil – Évaluation

Appui méthodologique à la *Global Water Initiative* (G.W.I.). Burkina Faso, Mali, Sénégal. Financement : Fondation Howard G. Buffet. Partenaire : I.I.E.D. (Grande-Bretagne).

Les pays ouest-africains envisagent la construction de nou-

veaux grands barrages afin de satisfaire leurs besoins en énergie et en eau, et de promouvoir la sécurité alimentaire, dans un contexte d'incertitude lié au changement climatique. Il apparaît nécessaire, comme le recommande la CEDEAO dans ses lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l'Ouest, d'évaluer les performances des barrages existants. Au sein du programme *Global Water Initiative* (G.W.I.), mis en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.) et par l'Institut international pour l'environnement et le développement (I.I.E.D.), l'IRAM a pris part à l'analyse de la capacité de quelques grands barrages à permettre la production d'aliments à des prix compétitifs et à garantir des revenus satisfaisants aux producteurs, tout en présentant une rentabilité économique qui justifie les hauts niveaux d'investissement public nécessaires. Les études sur la rentabilité des barrages, réalisées en 2014 et 2015 à Bagré au Burkina et à Niandouba au Sénégal, ont été complétées en 2016 par l'étude du barrage de Sélingué au Mali. Par ailleurs, des enquêtes sur les systèmes de productions dans les trois barrages ont été réalisées. L'année 2017 a été consacrée à l'analyse des données, à des ateliers de validation dans les trois sites et à l'élaboration du rapport de synthèse.



Assistance technique à la *task force* « Initiative pour l'irrigation au Sahel (S.2I.) ». Sahel. Juin 2015 – juillet 2017. **Maitre d'ouvrage :** Banque mondiale, CILSS. **Financement :** F.A.O., Banque mondiale.

Le forum de Dakar tenu en 2013, organisé par la Banque mondiale en partenariat avec le CILSS, réunissant six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), la CEDEAO, l'U.E.M.O.A. et la F.A.O. a lancé un appel international pour le développement de l'irrigation au Sahel, à travers une déclaration dite de Dakar. Cette déclaration vise l'augmentation des superficies irriguées de 400 000 ha (actuellement à 1 000 000 ha) d'ici 2020 dans les pays du Sahel, tout en mettant en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires. Une *task force* a été mise en place pour opérationnaliser cette déclaration au travers de la formulation d'un projet régional. L'IRAM a appuyé cette initiative sur les aspects suivants : i) facilitation des rencontres de la *task force* à Bamako et Niamey (rencontres sur deux ou trois jours réunissant entre soixante et quatre-vingts participants); ii) appui à la rédaction de la note de concept du projet régional d'appui à l'initiative irrigation au Sahel (S.I.I.P.); iii) appuis techniques aux équipes de chaque pays pour la préparation de leurs projets.

Cette année, l'appui s'est limité à un travail à distance pour contribuer à la rédaction du manuel de mise en œuvre du projet. Le PARIIS a finalement été approuvé par le conseil d'administration de la Banque mondiale en décembre 2017.

Formations

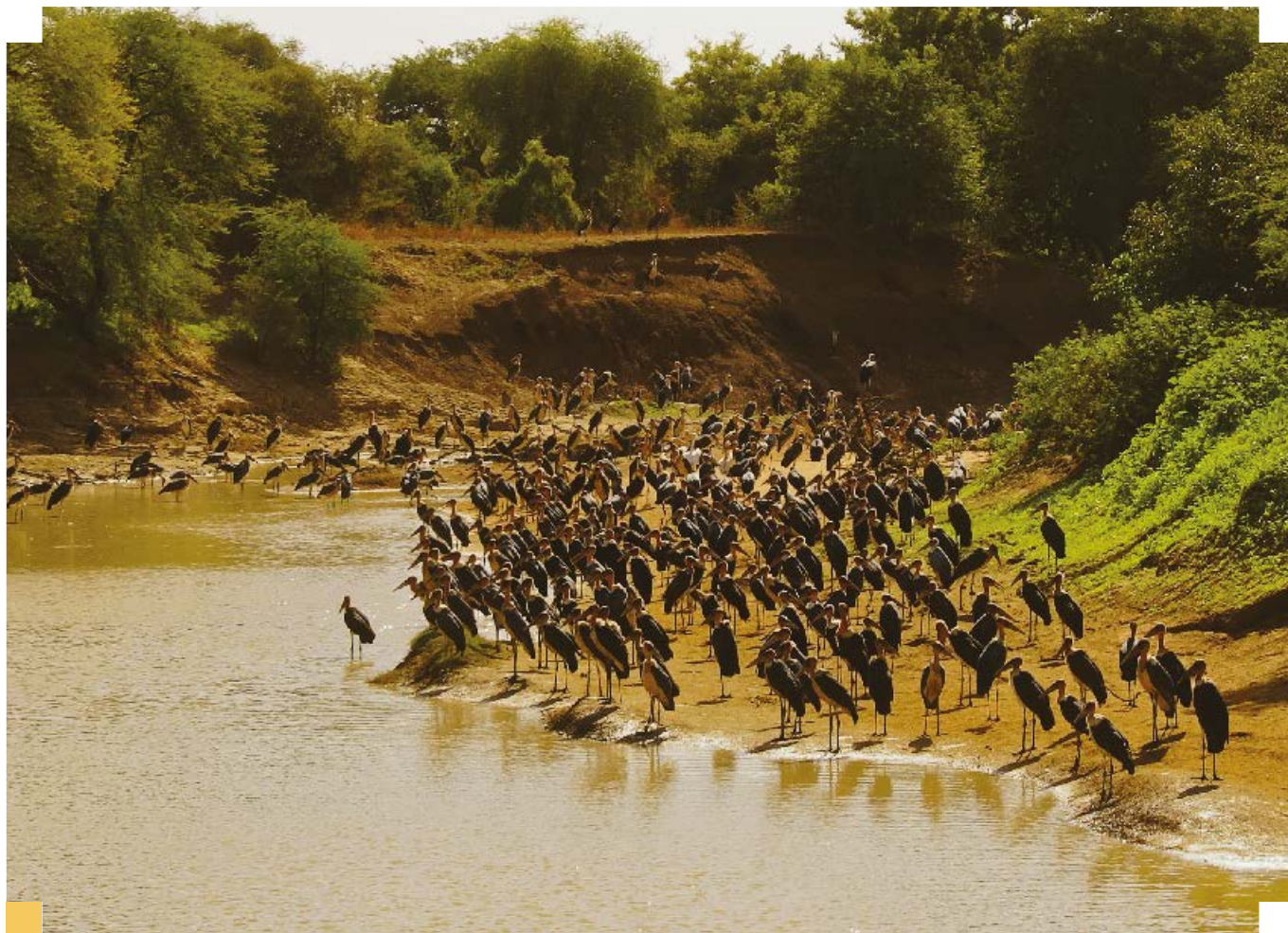
Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI), master « Politiques publiques et développement durable », Clermont-Ferrand.

Organisation et animation d'un module de formation sur « Décentralisation et gestion des ressources naturelles » : apport théorique sur les réformes de décentralisation en Afrique Subsaharienne, travaux de groupe sur les textes de décentralisation et sectoriels permettant d'identifier les rôles des dif-

férents acteurs dans la gestion des ressources naturelles et les cohérences-incohérences juridiques; présentation d'études de cas en Mauritanie, à Madagascar et au Niger.

Muséum d'Histoire naturelle – AgroParisTech, master «Développement durable, biodiversité et aménagement des territoires – DEBATs », Paris.

Conception et animation d'un module d'une semaine sur « Environnement et développement ».



Tchad

ENJEU 4

INSERTION DES JEUNES RURAUX PAR LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT



La question de l'insertion économique, sociale, mais aussi politique et citoyenne des jeunes par la formation, l'accompagnement vers l'emploi ou la création d'activités et l'accompagnement vers un engagement politique et citoyen réussi, est à l'IRAM une préoccupation ancienne et un enjeu crucial pour les années à venir.

Les défis sont immenses, dans les pays du Sud et en Afrique subsaharienne en particulier, vu l'accroissement démographique, pour faire face au nombre de jeunes candidats à un emploi ou une activité rémunératrice. Or on constate que le passage de la formation à un emploi est difficile pour un jeune qu'il soit ou non diplômé. Il existe également un enjeu fort d'amélioration de la participation des jeunes, en tant que citoyennes et citoyens, au débat pu-

blic et aux processus de décision aux différentes échelles (locale, régionale, nationale). En milieu rural, ces problématiques sont amplifiées puisqu'en dépit d'une urbanisation rapide, la population africaine sera encore majoritairement rurale jusqu'en 2035. Il est donc urgent d'apporter une réponse structurée et d'ampleur aux préoccupations et besoins des jeunes, en prenant en compte les réalités actuelles : pression foncière accrue, vulnérabilité aux changements climatiques...

Depuis quelques années, l'IRAM a renforcé son engagement sur ces thématiques en s'impliquant dans la mise en œuvre d'actions de terrain, dans des accompagnements de court terme, et à travers la participation à des réseaux de réflexion.

Assistance technique

Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes. Bénin. Janvier 2015 – janvier 2018. Maîtrise d'ouvrage : M.E.S.F.T.P.R.I.J. Financement : A.F.D. Montant global du projet : 3 500 k€. Partenaires : Swiss Contact.

Le projet a pour objectif général de renforcer l'employabilité des jeunes par l'amélioration de l'offre de formation professionnelle duale pour une meilleure qualification de la main-d'œuvre nécessaire au développement économique du pays. Le projet cible spécifiquement le dispositif de formation d'apprentissage de type dual, en cours de rénovation dans le cadre de la réforme du système d'enseignement technique et de formation professionnelle. D'une durée de trente-six mois, le projet est organisé en trois composantes qui répondent à trois types d'enjeux : i) le renforcement et l'extension de l'offre de formation en réponse aux besoins des économies locales ; ii) le renforcement et l'amélioration du niveau d'insertion des jeunes dans l'emploi dans un cadre local de concertation pluri-acteurs initié par un collectif de communes ; iii) le renforcement des capacités de pilotage par le M.E.S.F.T.P.R.I.J. du dispositif de formation de type dual à cette étape de sa rénovation et en cohérence avec l'évolution d'ensemble du système.

Le projet est mis en place à plusieurs échelles territoriales : la composante 1 déploie des activités sur les quatre départements du Zou, Collines, Mono et Couffo, alors que la composante 2 se concentre sur les neuf communes du Zou. La composante 3 quant à elle, est de portée nationale. Les publics-cibles du projet sont principalement ceux du dispositif de formation de type dual, soit les jeunes en demande ou en formation par apprentissage ainsi que les professionnels nécessitant un complément de qualification (patrons ou salariés).

L'IRAM copilote le projet et a en charge la responsabilité de la composante 2 et la capitalisation du projet. Dans ce cadre, l'année 2017, a consisté à : i) finaliser les conditions de création et de mise en place du fonds intercommunal d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes du Zou ; ii) élaborer le ma-

nuel de procédures de gestion du fonds ; iii) former les acteurs concernés à l'utilisation de ce fonds. *Swiss Contact* a également été appuyé dans la préparation des éléments nécessaires pour la négociation de la phase de prolongation prévue pour 18 mois.

Études, appui-conseil et évaluations

Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. Cameroun. Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) et Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA). Financement : C2D-AFOP. Partenariat : consortium composé de huit institutions françaises spécialisées dont Montpellier Supagro est chef de file.

Au cours de sa 1^{re} phase de mise en œuvre (2008-2012), le programme s'est concentré sur la rénovation progressive des centres et écoles de formation agricole publics et privés, la définition des contenus pédagogiques et des référentiels métiers du personnel pédagogique, la formation du personnel en charge de l'animation du dispositif, et l'équipement des structures en matériels pédagogiques et didactiques ainsi que l'amélioration du cadre de vie des structures de formation. L'innovation de la 2^e phase (2013-2017) par rapport à la première repose sur la prise en compte de l'insertion et de l'installation professionnelle des sortants porteurs de projets avec la mise en place d'un dispositif complémentaire pour les accompagner à l'issue de leur formation. La troisième phase du programme vient de démarrer. L'IRAM intervient sous forme de missions ponctuelles en appui au programme. En 2017, l'institut s'est investi dans la mise en place du dispositif de suivi-évaluation, ainsi que dans celle d'une stratégie de renforcement des capacités financières des jeunes formés et insérés dans le cadre du programme.

Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion des jeunes en milieu rural en Afrique. Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali,

Maroc, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie. Financement : réseau FAR.

Dans le cadre du projet Appui au développement de l'expertise en formation agricole et rurale (ADEX FAR) qui consiste en la production de connaissances et la capitalisation d'expériences, sur la formation agricole et rurale au service des membres du réseau, le réseau international « Formation agri-



cole et rurale » a souhaité réaliser une étude sur les dispositifs d'insertion des jeunes en milieu rural en Afrique. Il s'agissait de mieux comprendre les conditions d'insertion des jeunes ruraux, de questionner les formes et modalités d'accompagnement et d'analyser les effets des dispositifs existants. L'étude s'est déroulée de novembre 2017 à avril 2018. Elle a porté sur les dispositifs d'insertion agricole et rurale, ce qui inclut, d'une part, la problématique de l'installation en agriculture et, d'autre part, celle de l'insertion dans les métiers non agricoles (services en amont de la production et dans les chaînes de valeur en aval, mais aussi les métiers ruraux au sens large). Il était question de réaliser un état des lieux des dispositifs d'insertion agricole et rurale dans leur diversité et sur la base des ressources bibliographiques existantes dans le domaine, et sur l'analyse de cas concrets, de dégager des leviers d'interventions et des modes opératoires. Des points de vigilance sur lesquels les professionnels de la formation agricole et rurale doivent porter une attention particulière ont également été formulés, ainsi que des éléments de préconisation permettant de nourrir les réflexions en cours au sein du réseau FAR sur la rénovation des dispositifs de formation et d'insertion. On citera notamment : i) réaliser un accompagnement individualisé des jeunes pour les aider à construire leur projet d'insertion ; ii) développer des stratégies volontaristes pour accompagner les jeunes filles ; iii) mobiliser dans la durée un ensemble d'acteurs susceptibles d'agir sur différents leviers ; iv) encourager la diversité et la complémentarité des appuis pour répondre effacement aux besoins des économies et à la diversité des profils et des trajectoires d'insertion des jeunes ; v) véhiculer une image positive du secteur agricole et rural en travaillant à l'attractivité de l'agriculture et des zones rurales ; et enfin vi) mettre les jeunes au cœur des dispositifs et des stratégies.

Niger

Publications

« La pérennité financière des dispositifs de formation professionnelle rurale », *Les notes de Sud* n°1, Coordination Sud, avril 2017.

L'idée du sujet de cette note est née d'un échange entre O.N.G. (A.V.S.F., C.C.F.D.-Terre solidaire, Fert, GRET, Inter-réseaux, IRAM et UNMFREO) sur leurs pratiques dans le domaine de la formation et de l'insertion socio-économique des jeunes. Rapidement la question de la pérennité des dispositifs s'est imposée comme un élément clé à traiter et plus particulièrement la question de leur pérennité financière. Ainsi, cette note s'est basée sur l'analyse de deux expériences en Afrique subsaharienne (Mali et Sénégal) et d'une à Madagascar avec certains éclairages apportés par des cas situés au Maghreb ou au Brésil. Les expériences étudiées se sont mises en place et développées en milieu rural dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat. Elles s'adressent à un public plutôt vulnérable et concernent les premiers niveaux de formation (formation initiale). Les trois types de structures de formation étudiés étaient : les collèges agricoles Fekama à Madagascar, les Maisons familiales rurales (M.F.R.) au Mali, et un lycée public au Sénégal. Ils proposent tous des formations initiales certifiantes ou diplômantes pour des jeunes comme activité principale. Le premier cas propose uniquement des formations en présentiel, les deux autres proposent également des formations en alternance, le premier de courte durée (moins d'un an) et le dernier de courte et de longue durée.

Lambert A., Patat C., Le Bissonnais A., Erceau J., « Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les O.N.G. » *Notes techniques* n°31, Paris, A.F.D., juillet 2017.

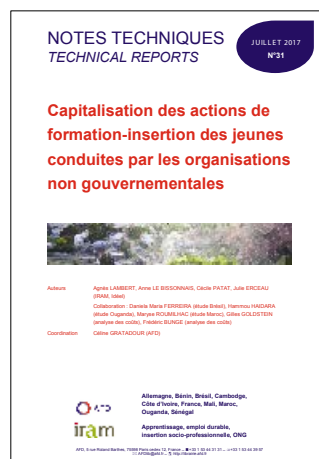


TABLEAU DE BORD



Les comptes de l'IRAM sont contrôlés chaque année par le cabinet Doucet, Beth et associés, commissaire aux comptes des deux entités (association et SASU).

État financier

Chiffre d'affaires par métier

Le chiffre d'affaires du groupe IRAM a plus que doublé depuis 2011 et dépasse aujourd'hui les 7 millions d'euros. Le résultat net 2017 s'élève à 150 k€ contre 15 000 € en moyenne sur les 10 dernières années.

Cette croissance est sous-tendue par une forte croissance du métier d'expertise-conseil entre 2012 et 2015 (+ 1,3 million, soit + 70 %) suivie d'une stabilisation au-dessus de 3 millions d'euros annuel. La croissance du métier d'assistance technique long terme vient prendre le relais, avec une augmentation de 1 million d'euros (+ 72 %) entre 2015 et 2017. La mise en œuvre de projet, après avoir eu un niveau d'activité situé autour de 900 000 € sur la période 2012-2016, voit son volume atteindre 1,5 million d'euros en 2017, notamment du fait de l'activité du projet ARCOSCAL en R.C.A.

Compte de résultats

Sur la période 2012-2017 on observe une croissance significative du chiffre d'affaires (+ 3,2 millions d'euros) et, dans une moindre mesure, de la marge brute (+ 775 000 €). La croissance de la marge brute est assez proche de celle des coûts structurels de l'IRAM (frais généraux, salaires, impôts et taxes, dotation aux amortissements), qui progressent eux de 650 000 € sur la période. Les trois quarts de l'évolution de ces coûts sont portés par l'évolution de la masse salariale (+ 500 k€), et 18 % par la progression des frais généraux (+ 115 k€). Les dotations aux amortissements progressent également du fait d'investissements dans les bureaux (aménagement des bureaux de Montpellier notamment) et de la refonte du site web IRAM.

L'organisation interne évolue également, avec la mise en place du forfait « jour » et du compte épargne temps en 2017. Par ailleurs, le capital de la filiale (SASU) a été renforcé de 304 900 €, au travers d'un abandon de créances de l'association au profit de sa fille sans que cela ne nuise à sa santé financière.

Compte de résultats (€)	Asso	SASU	Groupe
Chiffre d'affaires	1 949 334	5 681 912	7 183 445
Autres produits d'exploitation	1 811	74 985	76 796
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	1 951 145	5 756 897	7 260 241
Charges d'exploitation	- 1 872 420	- 5 458 748	- 6 883 367
Dot amortissements	- 8637	- 29 365	- 38 002
Dot provisions		- 163 948	- 163 948
Résultat financier	- 7 538	20 245	12 707
Résultat exceptionnel	- 4 160	- 103 135	- 107 295
Impôt sur les sociétés	- 3 507	108 441	104 934
Intéressement		- 34 945	- 34 945
Résultat net	54 883	95 442	150 325

Bilan simplifié

Le groupe IRAM dispose aujourd'hui de 2 090 k€ de fonds propres, ce qui permet une certaine résilience institutionnelle et aussi d'assurer les avances de trésorerie nécessaires à l'exercice de ses métiers.

Bilan simplifié (€)	Asso	SASU	Groupe
Total actif	3 581 125	3 764 122	5 247 917
Immobilisations	1 003 044	91 976	637 670
Créances clients et autres actifs	2 162 722	2 620 729	3 143 471
Disponibilités	415 359	1 051 417	1 466 776
Total passif	3 581 125	3 764 122	5 247 917
Capital social	434 079	457 350	434 079
Autres fonds propres	1 208 583	447 953	1 656 537
Autres passifs	1 938 462	2 858 818	3 157 301

Partenaires financiers

L'Union européenne devient le principal bailleur, pour la première fois depuis 2012, avec 41 % du chiffre d'affaires de l'IRAM. Malgré une stabilité du volume de financement des bailleurs français (A.F.D. et ambassades), la part de ceux-ci se contracte de 47 % à 38 % de l'activité entre 2016 et 2017.

Activité par zone géographique

Plus de 90 % de l'activité de l'IRAM est orientée vers l'Afrique, contre 7 % pour l'Asie. En Afrique, on observe la croissance du chiffre d'affaires « Afrique centrale » (+ 1,25 million, soit + 52 % en 2017).

Chiffre d'affaires (€)	7 183 445
Expertise	3 209 639
Assistance technique long terme	2 423 889
Mise en œuvre de projet	1 549 917

Chiffre d'affaires (€)	7 183 445
Union européenne	2 949 548
A.F.D. et M.E.A.E.	2 760 080
Agences O.N.U. – Banque mondiale	978 989
Autres bilatéraux	217 385
Autres	267 447

chiffre d'affaires

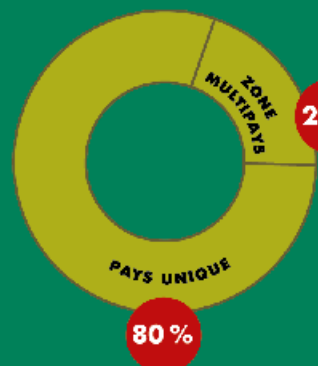
par métier

=

7 183 445 €

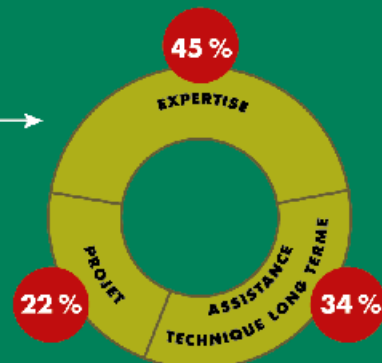
par zone

par partenaire



20 %

Afrique de l'Ouest : 75 %
 Afrique : 15 %
 Asie : 5,5 %
 Global : 4,5 %



22 %

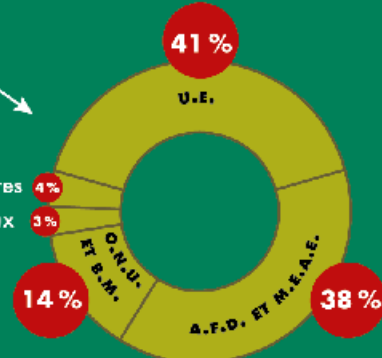
34 %

41 %

autres
 autres bilatéraux

14 %

38 %



Afrique : 92 %

Europe : 0,8 %

Asie : 7 %

de l'Ouest : 44,7 %

centrale : 35,1 %

australe : 7,1 %

de l'Est : 4,4 %

du Nord : 0,7 %

Mauritanie
12,4 %

Guinée
5,9 %

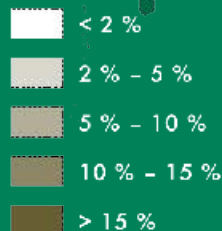
Côte d'Ivoire
7,2 %

Tchad
7,3 %

R.C.A.
27,5 %

Madagascar
8,5 %

Cambodge
6,7 %



Sources de financement des activités de l'IRAM

Institutions publiques

- Agence belge de développement (C.T.B.) – Belgique
- Agence française de développement (A.F.D.) – France
- Ambassade de France au Laos – France
- Banque mondiale (B.M.)
- Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (D.G.P.S.N.) – Sénégal
- Fonds international de développement agricole (FIDA) – Italie
- *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (G.I.Z.) – Allemagne
- LuxDev – Luxembourg
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (M.E.A.E.) – France
- Ministère des Affaires étrangères et européennes (M.A.E.E.) – Luxembourg
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) – Cameroun
- Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA) – Cameroun
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur – direction générale du Trésor – France
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Union européenne (U.E.)
- Ville de Montreuil – France

Fondations et entreprises privées

- Fondation Howard G. Buffet – États-Unis
- Fondation Total – France
- N.T.P.C. – Laos

Organisations de la société civile

- Action Aid – France
- Comité français pour la solidarité internationale (C.F.S.I.) – France
- GRET – France
- Ika Nono – Mali
- Inter-réseaux Développement rural – France
- *Medicus Mundi* – Suisse
- Réseau Bilital Maroobé (R.B.M.) – Afrique de l'Ouest
- Réseau FAR – Afrique
- SIDI – France
- Univers-Sel – France



Sénégal

L'IRAM développe de nombreuses relations de partenariat tant en France et en Europe que dans les pays du Sud. Ces partenariats permettent de donner plus d'ampleur à la mise en œuvre du projet du groupe, notamment par un élargissement des compétences techniques et une meilleure connaissance du contexte local des interventions. Pour la plupart d'entre eux ils s'inscrivent dans la durée.

Nos partenaires dans l'exécution de prestations de services

L'IRAM formule une grande partie de ses offres de services en association avec d'autres structures (bureaux d'études, O.N.G. professionnelles...) établies en Europe ou dans les pays du Sud. Ces partenariats sont construits autour de complémentarités techniques, thématiques ou géographiques. En 2017, nos principaux partenaires en la matière sont :

- Aide à la décision économique (A.D.E.) – Belgique
- A.F.C.I. – Allemagne
- Agriate – France
- *Appia Capacity* – France
- Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) – France
- AGER – Tunisie
- Ambre – France
- Association nationale des directeurs de missions locales (A.N.D.M.L.) – France
- APDRA – France
- A.V.S.F. – France
- Baastel – Belgique
- Bureau d'expertise sociale et de diffusion technique (BEST) – Madagascar
- B.R.L.I. – France
- Bureau Issala – France
- Cap rural – Maroc
- CARI (Centre d'actions et de réalisation internationales) – France
- CER France – France
- Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) – France
- CIRAD – France
- *Cambodian Institute for Research and Rural Development* (CIRD) – Cambodge
- Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.) – France
- Coopérative de Guérande – France
- COWI – Danemark
- *ECO Consulting Group* – Allemagne
- École d'agriculture de Meknès – Maroc
- E-Sud – France
- Expertise France – France
- GEVALOR – France
- G.L.G. – France
- GRET – France
- GOPA – Allemagne
- Harson – Madagascar
- Horus – France
- Initiative et développement – France
- *Internationaler Bund* (I.B.) – Allemagne
- Institut de l'élevage (IDELE) – France
- Insuco – Grande-Bretagne
- IPAR – Sénégal
- J.M.N. Consultant – Cameroun
- J.V.L. Consulting – Belgique
- Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES) – Bénin
- Lactimad – France
- Maisons familiales rurales (M.F.R.) – France
- Miseli – Mali
- NIRAS – Danemark
- Oxfam Intermón – Espagne
- Prospect – Belgique
- Pôle emploi – France
- RONGEAD – France
- SAFEGE – Belgique
- SHER – Belgique

- Société du canal de Provence (S.C.P.) – France
- SONED Afrique – Sénégal
- S.O.S. Faim – Belgique
- *South Research* – Belgique
- *Swiss Contact* – Suisse et Bénin

- T.D.H. – Bénin
- UCAD – Mauritanie
- Groupe Urgence réhabilitation développement (U.R.D.) – France
- Bureau d'Aline Brachet

Nos partenaires dans la formulation d'initiatives pour le développement

La mise en œuvre du projet associatif de l'IRAM se traduit par diverses initiatives qui, le plus souvent, reposent sur des partenariats. Ceux-ci portent notamment sur : la formulation et/ou la mise en œuvre d'actions innovantes sur le terrain ; la réalisation de processus de capitalisation ; la préparation d'actions de plaidoyer ; le renforcement des capacités... En 2017, les partenaires de l'IRAM en la matière sont, au Nord comme au Sud, des organisations de la société civile, des entreprises à finalité sociale (I.M.F. par exemple) ou des organisations professionnelles :

- Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) – Niger
- Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) – Burkina Faso
- Crédit rural de Guinée (C.R.G.) – Guinée
- Croix-Rouge – France
- D.G.E. – Bénin
- Ecocinetic – France
- École d'agriculture de Meknès – Maroc

- Fédération des agro-pasteurs du Ouaddaï (FRAPO) – Tchad
- Groupement des coopératives agropastorales pour le développement de Moulenda (G.C.A.D.M.) – Congo
- Hub rural – Sénégal
- INADES Formation – Tchad
- *International Institute for Environment and Development* (I.I.E.D.) – Grande-Bretagne
- Karkara – Association nigérienne pour la dynamisation des initiatives locales – Niger
- Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'Université de Bangui (LERSA) – R.C.A.
- Maison guinéenne de l'entrepreneur (M.G.E.) – Guinée
- O.N.G. Échelle – Centrafrique
- Première urgence (P.U.) – France
- Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) – Niger
- Réseau Bilital Maroobé (R.B.M.), réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs de l'Afrique – Burkina Faso
- V.S.F. Belgique – Belgique

Nos partenaires dans la participation à des actions de recherche

En articulation étroite avec ses autres activités, l'IRAM participe à des programmes de recherche en partenariat avec des unités de recherche de l'I.R.D., du CIRAD et de différentes universités. En 2017, nos principaux partenaires dans ce domaine sont :

- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) – Département « environnement et sociétés »

- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – SupAgro Montpellier
- Institut de recherche pour le développement (I.R.D.)
- Groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la mondialisation et du développement (GEMDEV)
- LERSA – R.C.A.
- INRAN – Niger

Nos partenaires dans la réalisation d'actions de formation

L'IRAM conçoit et anime des modules de formation pour plusieurs établissements d'enseignement supérieur français :

- AgroParisTech
- Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI) – Clermont-Ferrand
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM – I.A.M.M.) – Montpellier
- Institut des régions chaudes – Montpellier SupAgro – I.R.C. – Montpellier
- ISTOM – École supérieure d'agro-développement interna-

tional – Cergy-Pontoise

- *International Terra Institute* (I.T.I.) – France
- Muséum national d'histoire naturelle – Paris
- Université de Lille 1 – Faculté des sciences économiques
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Institut d'étude du développement économique et social (IEDES)
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – U.F.R. de géographie
- Université de Rennes 1 – Faculté des sciences économiques



Madagascar

L'IRAM est membre fondateur de :



Comité d'échanges, de réflexion et d'information
sur les systèmes d'épargne-crédit

L'IRAM est membre de différents réseaux, associations, groupes d'associations



Comité scientifique français de la désertification



L'IRAM est membre de conseils d'administrations



Crédit rural de Guinée





***De nombreux événements pour
marquer cet anniversaire...***

L'année a été marquée par un fort investissement de l'équipe salariée et des membres associés dans plusieurs « chantiers » impulsés à l'occasion des soixante ans de l'IRAM. Nombre de ces chantiers se concrétiseront en 2018 lors de la journée anniversaire prévue en juin.

Des chantiers variés

Parmi les nombreux événements jalonnant cette année des soixante ans de l'IRAM :

- une journée d'étude sur le thème de la participation des citoyens aux politiques publiques, question au cœur des pratiques de l'institut depuis son origine ;
- une recherche et classification des archives concernant l'ani-

mation rurale au Maroc et les réformes agraires au Chili ;

- une analyse historique des engagements de l'IRAM depuis sa création ;
- le lancement d'une réflexion sur les évolutions de sa gouvernance et ses perspectives.

Un concours de nouvelles



Un de ces chantiers a été particulièrement mobilisateur : l'organisation d'un concours de nouvelles à destination des auteurs francophones du monde entier. L'objectif de ce concours est d'encourager de nouveaux auteurs à se révéler et de découvrir de nouveaux talents grâce à la publication et la diffusion du recueil des meilleurs textes. L'accent a été mis sur les valeurs portées par l'IRAM, et en particulier sur la place essentielle de l'échange, notamment interculturel, dans son travail. C'est de cette volonté qu'est né le thème du concours « Rencontrer l'autre et devenir soi ». Trois cent soixante-dix-neuf nouvelles ont été reçues, venues de trente pays. Le jury d'auteurs est présidé par Cheikh Hamidou Kane et composé de Tanel-la Boni, Hamidou Dia, Makenzy Orcel, Rithy Panh, Ali Zamir et Étienne Beaudoux.

À ses côtés, ce sont plus de quarante volontaires (salariés, membres de l'association, proches de l'IRAM) qui se sont mobilisés au sein du comité de lecture et pour la diffusion de l'avis du concours dans le monde entier. Un prix spécial a été créé

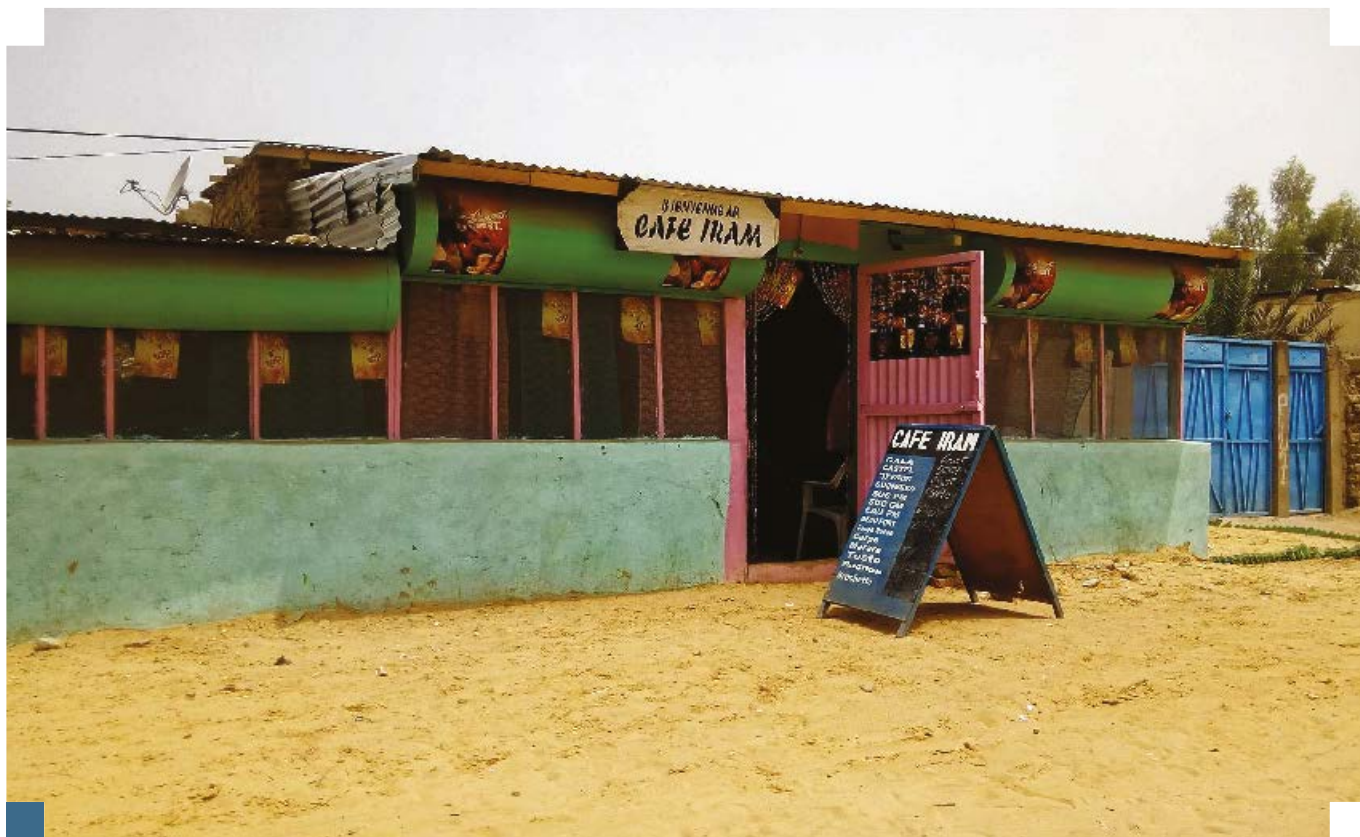


pour les moins de trente ans, afin d'encourager les jeunes dans leur élan littéraire.

Les nouvelles sont arrivées du monde entier : Algérie, Belgique, Bénin, Biélorussie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée-Conakry, Haïti, Inde, Italie, Madagascar,

Mali, Maroc, Île Maurice, République démocratique du Congo, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Ukraine.

Pour cofinancer cette initiative a été lancée une collecte via une plateforme de financement participatif. L'objectif de financement a été atteint grâce à plus de cent vingt contributeurs.



Tchad



***institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement***

Rapport d'activités 2017

Comité éditorial

Marie-Jo Demante, Marion Nguyen

Crédits photographiques

IRAM

Mise en pages

E. Jeudy

Impression

Juin 2018 (Imprimerie Martin, Persan), sur papier recyclé



iram